Zeitschrift: Bulletin de l'Association suisse des électriciens

Herausgeber: Association suisse des électriciens

Band: 35 (1944)

Heft: 26

Rubrik: Communications ASE

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

zeigt Fig. 4. Zugleich wurden auch vom Kraftwerk aus die Leitungen so umgelegt, dass sämtliche Kreuzungen wegfielen.

Die Bahnkreuzung fügt sich heute ungezwungen in das Landschaftsbild ein und zeigt, dass bei Leitungsbauten auch die Belange des Heimatschutzes in durchaus zufriedenstellender Weise berücksichtigt werden können (Fig. 5 und 6).

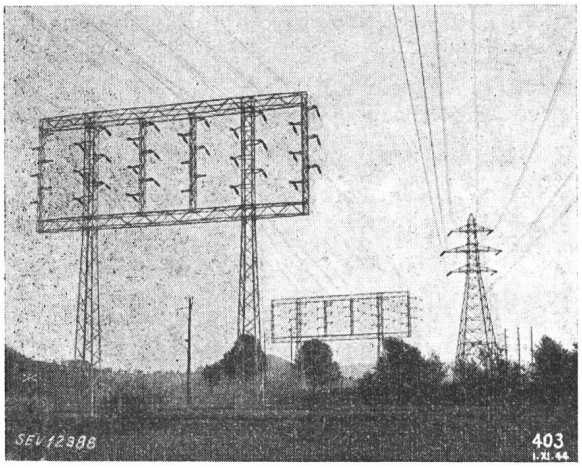

Fig. 5.
Nach dem Umbau
(aufgenommen vom gleichen Standort wie Fig. 1.)

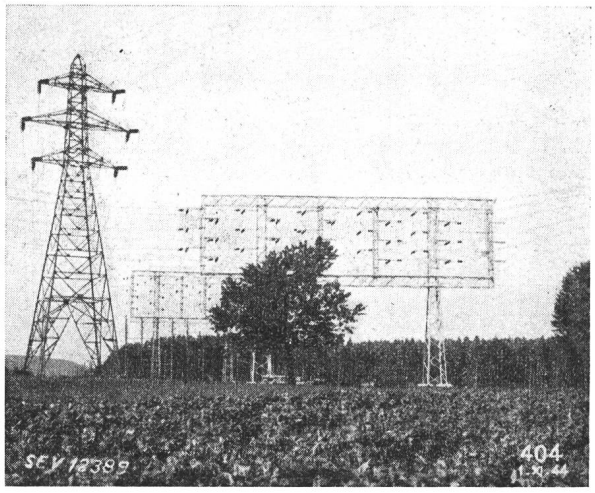

Fig. 6.
Nach dem Umbau

Technische Mitteilungen — Communications de nature technique

Der Zusammenschluss hochbelasteter Netze über die Entkupplungseinrichtung

[Nach Fritz Geise, ETZ, Bd. 64(1943), Nr. 35/36, S. 469]

621.311.161

a) Betrieb der Verbundnetze und Aufgabe der Entkupplungseinrichtung

Der Verbundbetrieb elektrischer Netze ermöglicht eine hohe Ausnutzung der Maschinenanlagen. Während bei Einzelbetrieb jedes Netz Reserven von 20...50 % an Maschinenleistung unterhalten müsste, genügt bei Verbundbetrieb meist eine wesentlich kleinere Reserve, welche so gross ist, dass sie den Ausfall der grössten laufenden Einheit decken kann. Zum Schutze solcher Verbundnetze gegen Kurzschlüsse ist in gleicher Weise wie bei Separatbetrieb ein bei allen Teilnehmern schnell und zuverlässig arbeitender Selektivschutz nötig, welcher Kurzschlüsse so schnell herausschaltet, dass ein ruhiger Gemeinschaftsbetrieb möglich ist. Bei einem hochbelasteten Verbundbetrieb stellt sich noch die zusätzliche Aufgabe, zu verhindern, dass bei Abschaltung einer grossen Erzeugergruppe der übrige Betrieb nicht wegen *Leistungsmangel* noch weiter gestört wird oder gar ganz zusammenbricht. Zum Eindämmen solcher Störungen, welche ganze Netzteile stillzulegen drohen, dienen *Entkupplungseinrichtungen* an den Kuppelstellen der verbundenen Netze. Diese Einrichtungen sollen einerseits einen normalen Lastausgleich und selbst starke Ausgleichvorgänge unterhalb einer bestimmten Grenze zulassen, anderseits aber die Kupplung der Netze sofort aufheben und das Verbundnetz nach einem vorbedachten Plan in einzelne Netzgebiete auflösen, von denen dann wenigstens der grössere Teil lebensfähig bleibt. Nach Aufheben der Kupplung kann in einzelnen Netzteilen ein so grosser Leistungsmangel auftreten, dass nur noch ein kräftiger *Lastabwurf* durch vorübergehendes vollständiges Abschalten oder beschränkte Versorgung gewisser nicht stark empfindlicher Grossverbraucher helfen kann. Erfahrungsgemäss ist die Grösse der Störung bei den Abnehmern weniger durch die eigentliche anfängliche elektrische Störung im Netz als viel mehr durch den langwierigen Wiederaufbau des Netzes und das Wiederhochfahren der Betriebe nach dem Stillstand bedingt. Selbsttätige Parallelschaltvorrichtungen sind für solche Fälle eine wertvolle Hilfe, um die Netze nach der Störung rasch wieder zusammenschalten zu können.

In Fig. 1 ist ein Schema für den Zusammenschluss eines Industriekraftwerkes mit einem Ueberlandnetz über eine Entkupplungseinrichtung dargestellt. Die Transformatoren sind im Schema weggelassen. Das Ueberlandnetz wird zweckmässig vor dem Kuppelschalter auf eine besondere Sammelschiene *1* angeschlossen. An Sammelschiene *2* sind die Eigenerzeugungsanlage des Industriebetriebes und der Betrieb selbst angeschlossen. Bei der Kupplung eines Ueberlandnetzes mit einem grossen Stadtwerk wird nach dem Schema

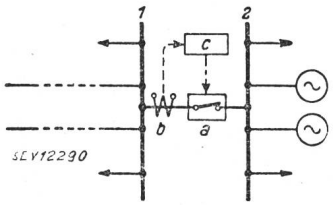

Fig. 1.
Ueberlandnetz mit Industriekraftwerk
a Kuppelschalter.
b Wandler.
c Entkupplungseinrichtung.

von Fig. 1 so geschaltet, dass die abgehenden Leitungen für gewisse Aussenbezirke und weniger empfindliche Betriebe auf die Sammelschiene *1* vor dem Entkupplungsschalter auf der Seite des Ueberlandnetzes angeschlossen werden. Dadurch erfolgt gleichzeitig mit dem Auslösen des Entkupplungsschalters bei Störungen in der Ueberlandleitung die Abschaltung der an Sammelschiene *1* angeschlossenen Abnehmer, so dass die auf Sammelschiene *2* arbeitenden Generatoren des Stadtwerkes in der Lage sein dürften, die Versorgung der an Schiene *2* angeschlossenen Abnehmer aufrechtzuerhalten.

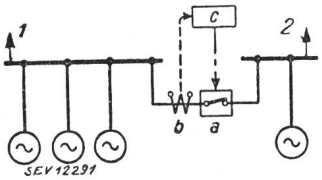

Fig. 2.
Kraftwerks-Eigenbedarf
Erläuterungen wie in Fig. 1.

In Fig. 2 ist die Kupplung der Eigenbedarfssammelschiene eines Kraftwerkes mit der Hauptsammelschiene für den Fall dargestellt, dass das Kraftwerk keinen Hausgenerator besitzt. Diese Schaltung wird neuerdings empfohlen, um in den Dampfkraftwerken den Betrieb einer besonderen Hausturbine zu vermeiden, welche meist schwach belastet ist und daher mit ungünstigem Wirkungsgrad arbeitet. Der Eigenbedarf

wird im Normalbetrieb von der allgemeinen Sammelschiene gespiesen, und erst bei Störungen wird durch die Entkupplung eine grosse Maschine abgetrennt. Sie arbeitet dann nur noch für den Eigenbedarf, bis die Störung im Netze behoben ist.

Zwei wichtige *Störungsfälle* des Verbundbetriebes sind in Fig. 3 und 4 dargestellt. In Fig. 3 ist der Ausfall des Kraftwerkes *A*, in Fig. 4 ein Unterbruch durch Kurzschluss in der Verbindungsleitung *AB* angenommen. In Fig. 3 müsste das verbleibende Kraftwerk ohne Entkupplung das ganze

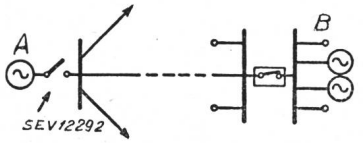

Fig. 3.
Störung durch Leistungsmangel im Fremdnetz

Verbundnetz übernehmen und der ganze Betrieb käme zum Erliegen, wenn nicht entkuppelt würde. Die Entkupplung muss in diesem Falle auf eine zu hohe Leistungsabgabe an das Fremdnetz ansprechen. Die Störung nach Fig. 4 kann durch ein richtig arbeitendes Selektivschutzsystem ohne Störung des Gesamtbetriebes beseitigt werden.

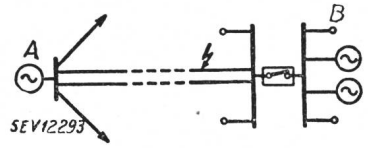

Fig. 4.
Störung durch Kurzschluss im Fremdnetz

Die Schaltgeschwindigkeit für die Entkupplung ist durch die Empfindlichkeit der Abnehmer bestimmt. Während viele Industrieöfen und Bäder Unterbrechungen von einigen Minuten ertragen, kommen grosse vollbelastete Motoren zum Kippen, sobald die Spannung länger als 0,5 s unter 60...70 % des Sollwertes absinkt. Auch bei kleineren oder noch kürzeren Spannungssenkungen als 0,5 s sinkt die Drehzahl der Motoren und diese nehmen nach Wiederkehr der vollen Spannung einen viel grösseren Strom auf, der nach einer Spannungssenke von 0,3 s den doppelten und nach einer Spannungssenke von 0,5 s den drei- bis fünffachen Wert des Vollaststromes erreicht. Dieser Ueberstrom im Anschluss an Spannungssenkungen infolge von Kurzschlüssen im Netz führt zu Ueberlastung der Generatoren und zu einem Ansprechen des Generator-Ueberstromschutzes, nachdem die Hauptstörung im Netz bereits abgeschaltet ist. Um sich gegen solche «Sekundärstörungen» zu schützen, kann man dem Ueberstromrelais der Generatoren ein Spannungsrelais vorschalten, so dass bei voller Netzspannung der Ueberstromschutz nicht auslösen kann. Sind die Generatoren mit Impedanzrelais ausgerüstet, so nimmt man die Endzeitauslösung weg, so dass beim Wiederhochfahren der angeschlossenen Werkgruppen kein ungewolltes Auslösen der Maschinen eintreten kann. Will man die Generatoren nicht ganz ohne Ueberlastungsschutz lassen, so kann man die Auslösezeit auf ca. 30 s einstellen, damit die Relais auf das Wiederanlaufen der Motoren nicht ansprechen.

b) Aufbau und Arbeitsweise der Entkupplungseinrichtung

Bei Störungen nach Fig. 3 muss der Kuppelschalter verhindern, dass für das Werk *B* eine gefährliche Zusatzlast entsteht, die sich aber innerhalb normaler Nennströme hält. Die Auftrennung der Kupplung wird in diesem Falle durch ein Richtungsrelais bewirkt, welches erst bei einer bestimmten eingestellten Leistung anspricht und eine Auslösezeit von mehreren Sekunden haben kann. — Für die Störung nach Fig. 4 sei das Werk *B* ein Industriebetrieb mit teilweiser Eigenerzeugung und empfindlichen motorischen Antrieben. Die Kupplung muss dann aufgehoben werden, sobald ein Kurzschluss auf der Leitung nicht in 0,5 s aufgehoben ist. Das Relais muss für diesen Fall als hochempfindliches Relais in Selektivschutzschaltung wirken. Anstelle der zwei Relais, die für die Lösung der beiden Aufgaben bei Störungen nach Fig. 3 und Fig. 4 nötig wären, verwendet man ein kombiniertes Relais mit Umschaltkontakten.

Fig. 5 zeigt ein einpoliges Schema einer in Wirklichkeit zwei- oder dreipolig ausgeführten Schaltung einer Entkupplungseinrichtung mit einem einzigen Richtungsrelais. Schliesst das Richtungsrelais *RW* allein seine Kontakte (Störung nach Fig. 3), so beginnt ein langfristiges Zeitrelais *RS* zu laufen. Bei einer Störung nach Fig. 4 kommt das Ueberstromrelais *RA* zum Ansprechen, der Spannungspfad des Richtungsrelais *RW* wird durch das Hilfsrelais *RH* umgeschaltet, und die Auslösung erfolgt in kürzester Zeit durch den Vorkontakt des Zeitrelais *RS*.

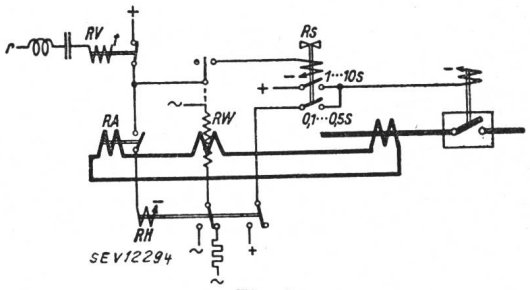

Fig. 5.
Einpolig dargestellte Entkupplungseinrichtung
RV Spannungsrelais. *RA* Stromrelais. *RW* Richtungsrelais. *RS* Zeitrelais. *RH* Hilfsrelais.

Eine wichtige Messgrösse für die Entkupplungseinrichtung ist die *Spannung*. Man geht dabei von der Vorstellung aus, dass irgendwelche Ausgleichsvorgänge im Netze nicht gefährlich sind, solange die volle Spannung aufrechterhalten werden kann. Die Abnehmer bemerken dann keine Störung, und die Motoren laufen weiter, solange die Spannung nicht unter 60...70 % des Nennwertes sinkt. Daher wird vor die Entkupplungseinrichtung ein Spannungsrelais *RV* geschaltet, welches eine Entkupplung verhindert, solange die Spannung oberhalb 60...70 % des Sollwertes bleibt.

Bei Leistungsmangel ist es eine gewisse Zeitlang möglich, die Maschinenspannung durch Nachregeln der Maschinenerregung zu halten, während die Frequenz bereits sinkende Tendenz zeigt. Gleichzeitiges Absinken von Frequenz und Spannung ist ein sehr deutliches Vorzeichen für eine beginnende Störung. Daher werden die Spannungsrelais der Entkupplungseinrichtungen gerne als *frequenzabhängige Spannungsrelais* nach Fig. 6 gebaut. Vor das Spannungsmesswerk sind ein Kondensator und eine Drosselspule geschaltet, welche auf 50 Hz abgestimmt sind. Sinkt die Frequenz unter 50 Hz, so gerät der Kreis ausserhalb der vollen Resonanz und das Relais schaltet um. Die zugehörige Ansprechkurve ist für

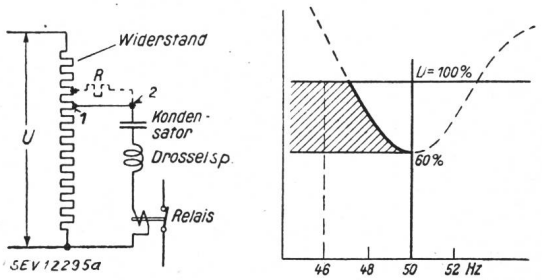

Fig. 6.
Frequenzabhängiges Spannungsrelais — **Ansprechverlauf des Spannungsrelais**
Schaltung von *R* siehe Text.

einen bestimmten Fall neben dem Schema dargestellt (Fig. 6). Während ein gewöhnliches Spannungsrelais bei allen Frequenzen z. B. erst bei 60 % des Nennwertes der Spannung anspricht, löst das frequenzabhängige Spannungsrelais in unserem Beispiel (Normalfall) bei ca. 47 Hz bereits bei voller Spannung aus. Die Breite der Resonanzkurven kann man durch Wahl der Widerstände im Relaiskreis beeinflussen, indem ein Vorschaltwiderstand *R* (in Fig. 6 links gestrichelt eingezeichnet) an Stelle der direkten Verbindung zwischen Punkt 1 und 2 die Kurve verbreitert.

Es sei ausdrücklich darauf aufmerksam gemacht, dass die Einstellwerte für solche Entkupplungseinrichtungen wegen der Verschiedenartigkeit der zusammengeschlossenen Netze und der verschiedenen Empfindlichkeit der Abnehmer in jedem einzelnen Fall nach eingehender gegenseitiger Beratung aller beteiligten Stellen festgelegt werden müssen.

P. T.

Kuppelschalter in Hochspannungsnetzen

621.316.57 : 621.316.925

In Kraft- und Unterwerken erfordert die Betriebsführung mit Rücksicht auf die verschiedenen Netze oft 2 getrennte Sammelschienen von gleicher Betriebsspannung, z. B. 6, 8, 10 kV oder ebenso von 50 kV. Dadurch kann im Betrieb eine getrennte Versorgung der Netze verschiedener Eigentümer (Elektrizitätswerke) oder eine Trennung der Speisung gewisser Industrieunternehmen von der allgemeinen Versorgung (besonders in städtischen Netzen) erreicht werden. In den meisten Fällen enthalten die Hochspannungsanlagen der Kraft- und Unterwerke mit 2 Sammelschienen gleicher Betriebsspannung einen «*Kuppelschalter*», der die Kupplung der beiden Sammelschienen, also der getrennten Betriebe, gestattet.

Es gibt jedoch in Hochspannungsnetzen noch weitere Kuppelschalter, denen allerdings eine etwas andere Aufgabe zufällt. Das Ziel aller modernen Schutzeinrichtungen (Relais) im Zusammenwirken mit leistungsfähigen Hochspannungsschaltern sollte die unfehlbar innert nützlicher Frist eintretende Abschaltung der von einer Störung betroffenen Teilstrecke des Leitungsnetzes sein. Hierbei dürfen allerdings nicht mehr Schalter ausgeschaltet werden, als für die Abtrennung der Leitungsstrecke mit Kurzschluss oder Erdschluss unbedingt nötig sind. Die Einrichtung eines Selektivschutz-Systems mit modernen Relais hat vielfach zur Ausbildung von Ringleitungen geführt [1]). Dadurch ergibt sich für alle an den Ring angeschlossenen Verbraucher eine zweiseitige Speisung. Wird bei Störung der Ring an einer Stelle unterbrochen, so können die meisten Abnehmer dieser Ringleitung weiterhin mit Energie versorgt werden, sobald das fehlerhafte Teilstück abgeschaltet ist.

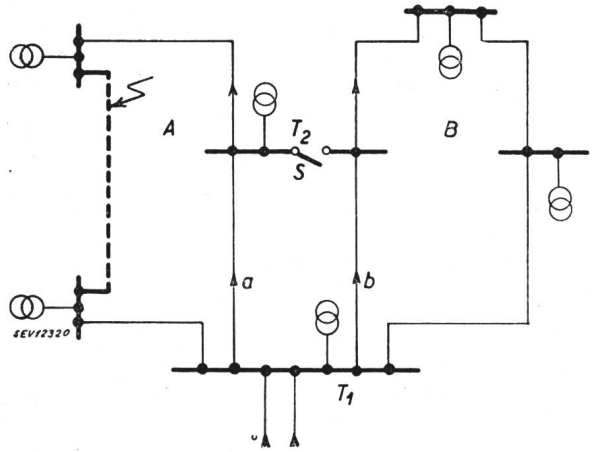

Fig. 1.
Kuppelschalter in einem Hochspannungsnetz

a, b Hochspannungskabel.
A, B Ringleitungen im Hochspannungsnetz.
S Kuppelschalter mit Momentanauslösung bei Ueberstrom.
T_1, T_2 Transformatorenstationen.

Sind zwischen den Transformatorenstationen T_1 und T_2 zwei Hochspannungskabel *a* und *b* vorhanden, wovon jedes einer besondern Ringleitung angehört, so ist der Einbau eines Kuppelschalters gegeben (Fig. 1), wenn wegen Platzmangel in der Station T_2 nicht jede Leitung mit einem eigenen Schalter ausgerüstet ist.

Wir nehmen an, die Energieübertragung erfolge in der Regel von der Station T_1 nach der Station T_2 und von dort in die Ringleitungen *A* und *B*. Wären die Kabel *a* und *b* in der Station T_2 nicht miteinander verbunden, so wäre eines der beiden Kabel unter Umständen nur schlecht ausgenützt oder, umgekehrt, zu gewissen Zeiten überlastet. Sobald die Kabel *a* und *b* in der Station T_2 durch den Kuppelschalter *S* verbunden sind, verteilt sich der Gesamtstrom zwischen den Stationen T_1 und T_2 auf die Kabel *a* und *b* nach Massgabe ihrer Leiterquerschnitte. Der Eigenverbrauch der Station T_2 mag je nach den vorhandenen Kabelquerschnitten ganz durch das eine oder ganz durch das andere Kabel oder gemeinsam durch *a* und *b* gedeckt werden.

Tritt im Ring *A* eine Störung ein, die einen Ueberstrom von T_1 nach T_2 fliessen lässt, so soll der Kuppelschalter *S* sofort, d. h. *ohne Verzögerung*, auslösen. Dadurch werden die Ringleitungen *A* und *B* in der Station T_2 getrennt. Das Kabel *a* gehört jetzt zum Ring *A*, und das Kabel *b* gehört zum Ring *B*. Innerhalb des Ringes *A* können die vorhandenen Maximalstrom-, Distanz- oder Energierichtungsrelais die richtige Abschaltung des fehlerhaften Teilstückes einleiten. Die Ringleitung *B* wird von der Störung im Ring *A* gar nicht betroffen. Der in der Station T_2 vorhandene Verteiltransformator wird je nach seinem Anschluss an die linke oder rechte Hälfte der Sammelschiene durch das zugehörige Kabel *a* oder *b* von T_1 her weiter versorgt.

Die hier betrachteten Kuppelschalter sind im normalen Betriebszustand in der Regel eingeschaltet. Sie treten im allgemeinen nur bei Störungen im Hochspannungsnetz in Funktion. Ihre Aufgabe besteht dann in der Trennung zweier Ringleitungen, d. h. einer Entkupplung bestimmter Netzteile. Es muss ausdrücklich betont werden, dass die Anwendung von Kuppelschaltern dieser Art in Hochspannungsnetzen mit Ringleitungen, die von ein und demselben Kraftwerk oder Unterwerk gespiesen werden, in Frage kommt. Diese Kuppelschalter stehen also in gewissem Gegensatz zu der auf Seite 790 beschriebenen Entkupplungseinrichtung, die dem Zusammenschluss von Netzen mit mehreren Kraftwerken dient.

Als Relais für die hier behandelten Kuppelschalter werden Maximalstromrelais für direkten Aufbau auf die Oel- oder Druckluftschalter oder für Anschluss über Stromwandler verwendet. In einigen Transformatorenstationen des Elektrizitätswerkes der Stadt Winterthur sind solche Kuppelschalter mit Momentanauslösung bei Ueberstrom seit mehreren Jahren im Betrieb.

Gz.

[1]) Bull. SEV 1937, Nr. 17, S. 394.

---

25 Jahre elektrischer Betrieb der Albulabahn

621.331 : 625.3(494)

Seit 25 Jahren werden die Züge der Rhätischen Bahn (Spurweite 1 m) auf der Strecke Thusis—Filisur—Bevers elektrisch geführt (Einphasen-Wechselstrom 11 kV, 16⅔ Hz). Von der 34 km langen Strecke Thusis—Bevers liegen rund 16 km oder 47 % in Tunnels. Der Albulatunnel ist daran mit 5,865 km beteiligt.

Einem Artikel von H. Lang in der Schweiz. Bauztg., Bd. 75(1920), Nr. 19, über die Elektrifizierung der Rh. B. entnehmen wir folgenden Abschnitt:

«Da bei der Elektrifizierung der Engadiner Linien die Leistung der Umformerstation sehr reichlich bemessen worden ist und auch die Zahl der Lokomotiven dem grössten Verkehr gewachsen sind, standen der Rhätischen Bahn infolge der starken Verkehrsabnahme sowohl Energie wie Lokomotiven zu sofortiger Benutzung zur Verfügung. Ihre Verwaltung nahm deshalb den weitern Ausbau der elektrischen Einrichtungen energisch an die Hand. Im Frühling 1918 entschloss sie sich zur Einführung des elektrischen Betriebes auf der Strecke Bevers—Filisur und förderte den Bau derart, dass trotz aller Schwierigkeiten in der Materialbeschaffung der Betrieb im April 1919 aufgenommen werden konnte. Dem Ausbau der Strecke Bevers—Filisur folgte die Elektrifizierung der Strecken Filisur—Thusis und Filisur—Davos. Im Oktober 1919, sieben Monate nach Erteilung des Bauauftrages, wurde der elektrische Betrieb bis Thusis weitergeführt und seit Januar 1920 ist auch auf der Strecke Filisur—Davos der Dampfbetrieb durch den elektrischen ersetzt.»

Als besondere Merkmale jener Elektrifikation sind die *Glasisolatoren* und die auf offener Strecke aufgestellten Fahrleitungsmasten aus *Lärchenholz* zu erwähnen.

Gz.

Miscellanea

In memoriam

Rolf Lorétan. Dr. Rolf Lorétan, dessen leibliche Hülle wir vor kurzem der Erde übergeben haben, wurde am 14. Februar 1914 als Sohn des Ingenieurs Marc Lorétan in Iselle di Trasquera geboren. Er besuchte die Primarschule in Progens bei Semsales. Dann setzte er seine Studien — zuerst dem Weg seines Vaters folgend — fort in Barcelona, Madrid, St-Jean, Fryburg, Besançon und Lausanne, woselbst er diese 1936 mit dem Doktorat als Jurist zum erfolgreichen Abschluss brachte.

Nun sehen wir ihn in erspriesslicher journalistischer Tätigkeit im Bundeshaus und in der Folge — in Ausübung seiner vorzüglichen juristischen Fähigkeiten — als Abteilungsleiter im Justiz-Departement des Kantons Wallis. Alsdann bildete sich Rolf Lorétan heran zu einem Rechtsspezialisten in Fragen des Wasserrechtes; er war als solcher ein gesuchter Berater und wurde konsultiert von Kantonen,

Rolf Lorétan
1914—1944

Gemeinden und seinen Berufskollegen. Seine bemerkenswerten Veröffentlichungen:

«La concession des forces de l'eau dans la jurisprudence du Tribunal fédéral»,
«Du privilège fiscal dans la concession de droit d'eau»

sowie seine Beiträge zu den
Fiches juridiques suisses, Genève, über

«La concession des forces hydrauliques»,
«Les installations électriques»,
«L'exportation d'énergie»,
«Le contrat de livraison d'électricité»

zeugen von ausserordentlicher Sachkenntnis.

Im Jahre 1943 folgte er einem Ruf des Verbandes Schweizerischer Elektrizitätswerke als juristischer Mitarbeiter nach Zürich. Dieser Aufgabe widmete er sich wöchentlich vier Tage; die restlichen Wochentage verbrachte er jedoch in publizistischer Tätigkeit im Bundesgericht in Lausanne.

Leider mussten wir Rolf Lorétan nach nur einjähriger, aber äusserst erfolgreicher Tätigkeit auf unserem Sekretariat nach langer Krankheit durch den Tod verlieren. Wir betrauern in ihm einen Mitarbeiter von hervorragenden fachlichen Qualitäten und einen Menschen mit einem gütigen, ausgeglichenen Wesen, dem alle, die mit ihm zu tun hatten, hohe Wertschätzung und Verehrung entgegenbrachten. Der Tod hat mit ihm ein Erdenleben von uns genommen, dessen Heimgang denjenigen eine besonders schmerzliche Lücke hinterliess, die ihm als Mensch oder beruflich verbunden waren.

Rolf Lorétan hat in seinem Leben viel Freude erleben dürfen. Doch auch das Schwere ist ihm nicht erspart geblieben. Immer aber zeigte er sich als ein innerlich Ueberwindender und als ein sieghaft Glaubender. Sein Herz war frei von Hass und Missgunst, ganz geöffnet der Freude am Schönen und Guten, und wer in seinen Lebenskreis treten durfte, dem hat er Liebe gegeben in reichem Masse. Darum war sein Leben reich und gesegnet, trotz der Kürze seines zeitlichen Laufes.

Wir stehen in Gedanken am Grabe dieses gütigen Menschen. Wir möchten ihn zurückrufen in diese Welt — und wäre es nur für eine kurze Stunde —, um ihm sagen zu können, wie sehr wir ihn schätzten und wie sehr er uns fehlt. *AC/HB*

Persönliches und Firmen

Elektrizitätswerk der Stadt Bern. Der Gemeinderat der Stadt Bern wählte als Nachfolger des in den Ruhestand tretenden Direktors E. Baumann auf 1. Januar 1945 Ingenieur *Hans Jäcklin*, bisher Direktionsadjunkt, Mitglied des SEV seit 1922, zum Direktor des Elektrizitätswerkes der Stadt Bern.

Generaldirektion der PTT. Der Bundesrat wählte als I. Sektionschefs: Karl Engler und Eduard Rieder, beide bisher II. Sektionschefs; als II. Sektionschefs: Gottfried Denzler, bisher Inspektor I. Klasse; *Heinrich Weber*, Mitglied des SEV seit 1928, Dr. *Walter Gerber*, Mitglied des SEV seit 1935, und Arthur Kasper, alle drei bisher Ingenieure I. Klasse.

Eidg. Amt für geistiges Eigentum in Bern. Der Bundesrat wählte zum Stellvertreter des Direktors: Dr. phil. Arnold Stierlin, z. Z. Sektionschef I. Klasse; zum I. Adjunkten: Dr. Waldemar Michael, bisher II. Adjunkt; zum II. Sektionschef: Dr. phil. August Huber, bisher wissenschaftlicher Experte I. Klasse.

Eidg. Kommission für elektrische Anlagen. Der Bundesrat wählte für die neue, vom 1. Januar 1945 bis 31. Dezember 1947 laufende Amtsdauer als Mitglieder der eidg. Kommission für elektrische Anlagen: Dr. *Walter Amstalden*, Alt-Ständerat, Sarnen (zugleich Präsident); *Charles Brack*, Ingenieur, gewesener Präsident des schweizerischen Energiekonsumentenverbandes, Solothurn; Dr. *Alois Muri*, Generaldirektor der PTT, Bern; *Fritz Ringwald*, Ingenieur, Delegierter des Verwaltungsrates der CKW, Luzern; *Robert-Albert Schmidt*, Ingenieur, Direktor der EOS, Lausanne; *Hans Werner Schuler*, Ingenieur, Privatdozent an der ETH, Zürich; *Hans Stähli*, Nationalrat, Regierungsrat, Bern.

Eidg. Mass- und Gewichtskommission. Der Bundesrat wählte für die neue, vom 1. Januar 1945 bis 31. Dezember 1947 laufende Amtsdauer als Mitglieder der eidg. Mass- und Gewichtskommission: Prof. Dr. *P. Joye*, Direktor der Freiburgischen Elektrizitätswerke, Fryburg (zugleich Präsident); *Edouard Thorens*, Direktor der Schreibmaschinenfabrik Paillard, Yverdon; Prof. *Vinzenz Morger*, gewesener Direktor des kantonalen Lehrerseminars Mariaberg, Rorschach; *Max Thoma*, Ingenieur, Direktor des Gas- und Wasserwerkes der Stadt Basel; Direktor *K. Bretscher*, Delegierter des Verwaltungsrates der Firma Winkler, Fallert & Cie. A.-G., Bern.

Kleine Mitteilungen

Elektrischer Betrieb Koblenz—Stein/Säckingen. Nach der Einweihungsfeier vom 16. Dezember wurde der fahrplanmässige elektrische Betrieb auf der SBB-Strecke Koblenz—Stein/Säckingen am 17. Dezember aufgenommen. Für die Fahrleitung wurden 438 Holzmasten vorwiegend auf offener Strecke, 147 Betonmasten auf Stationsgebiet und nur 26 feuerverzinkte Differdingermasten verwendet. Ueber den Hauptgeleisen besteht der Fahrdraht aus Reinkupfer und über den Nebengeleisen aus verzinktem Eisen. Gleichzeitig mit der Elektrifizierung dieser Linie erfolgte eine Verlegung von Kabeln für Telephon- und Signalanlagen sowie Beleuchtung.

Einführungskurs über Arbeitsanalyse. In Anbetracht der grossen Nachfrage beabsichtigt das Betriebswissenschaft-

liche Institut an der ETH, Zürich, in den Monaten Januar bis März 1945 den *Einführungskurs über Arbeitsanalyse* von Dipl. Ing. P. Fornallaz auch in

Aarau, Rüti (Zürich) und Schaffhausen

durchzuführen. Aus dem Programm erwähnen wir: Ziele der Arbeitsanalyse, Kinoanalyse als Einführung in die Bewegungsstudien, Bestgestaltung des Arbeitsplatzes, Zeitstudien, Akkordtarife, Leistungskontrolle, Abstufung der Löhne nach der Arbeitsschwierigkeit. Das Betriebswissenschaftliche Institut an der ETH, Zürich, gibt den Interessenten auf Wunsch genaue Programme und Aufnahmebedingungen bekannt.

Jubiläum zweier polnischer Hochschulen. In einer würdigen Feier wurde am 17. Dezember 1944 in Winterthur des 100jährigen Bestehens der technischen Hochschule in Lwów (Lemberg) und des 25jährigen Bestehens der Bergakademie in Krakau gedacht. Polnische Ingenieure und ehemalige Professoren der genannten Hochschulen berichteten in kurzen Vorträgen über die Geschichte und Bedeutung dieser Lehranstalten in Lemberg und Krakau.

---

50 Jahre Kraftübertragungswerke Rheinfelden

Die Kraftübertragungswerke Rheinfelden begehen am 28. Dezember 1944 ihr *fünfzigjähriges Jubiläum.*

Der im Sommer 1895 in Angriff genommene Bau der Wasserwerksanlage bedeutete für die damalige Zeit einen ersten und vorbildlichen Versuch der Wasserkraftnutzung im grossen Stil, waren es doch erst wenige Jahre her, seit an der Frankfurter Internationalen Elektrotechnischen Ausstellung von 1891 der Beweis für die wirtschaftliche Uebertragbarkeit der Energie auf grosse Entfernungen erbracht wurde [1]). Es bedurfte eines kühnen Unternehmungsgeistes, um an das Wagnis eines Kraftwerkbaues zwischen Felsen und Stromschnellen eines rasch fliessenden Flusses heranzutreten. Dass der Versuch gelang, beweist die erfreuliche Entwicklung, welche die Kraftübertragungswerke Rheinfelden trotz mancherlei Schwierigkeiten, die ja keinem Unternehmen auf die Dauer erspart bleiben, bis auf den heutigen Tag aufweisen. Schon bald nach der Jahrhundertwende vermochte die Energieerzeugung die Nachfrage nicht mehr zu decken; in den Jahren 1908/12 errichteten die Kraftübertragungswerke deshalb unter Verwertung ihrer früheren reichen Erfahrungen und gemeinsam mit der Stadt Basel das Kraftwerk Augst-Wyhlen. In diese Jahre — 1910 — fällt auch die mit grossem Weitblick unternommene Initiative zum Erwerb der Konzession Ryburg-Schwörstadt, die 1926 zu dem unter massgebender Beteiligung von Rheinfelden unternommenen Bau des Kraftwerkes führte. Der Ausbau der verschiedenen Oberrheinstufen stellte zu jener Zeit eigentliche Pionierleistungen dar, denen in technischen Fachkreisen hohe Anerkennung zuteil wurde. Bei dieser beharrlichen und systematischen Entfaltung erfreuten sich die Kraftübertragungswerke Rheinfelden der technischen und finanziellen Unterstützung der ihnen nahestehenden Bank für elektrische Unternehmungen, Zürich.

[1]) Bull. SEV 1941, Nr. 18, S. 425.

Estampilles d'essai et procès-verbaux d'essai de l'ASE

IV. Procès-verbaux d'essai

(Voir Bull. ASE 1938, No. 16, p. 449)

P. No. 375.

Objet: **Appareil de radiophonie**

Procès-verbal d'essai ASE: O. No. 18696/I, du 23 août 1944.
Commettant: *Médiator S. A., Neuchâtel.*

Inscriptions:

Médiator
Type M 193 A 110/220 V
NR 027990 50 Hz 45 W
89285

Description: Appareil de radiophonie, selon figure et schéma, pour les gammes d'ondes de 13,5 à 51,2 m, 182 à 590 m et de 700 à 2000 m, ainsi que pour l'amplification gramophonique.

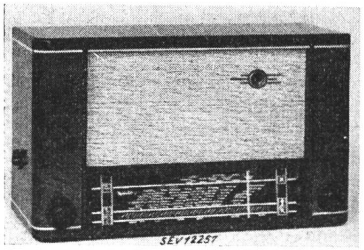

1 Réseau
2 Régulat. de puissance
3 Régulateur de tonalité
4 Haut-parleur séparé
5 Pick-up

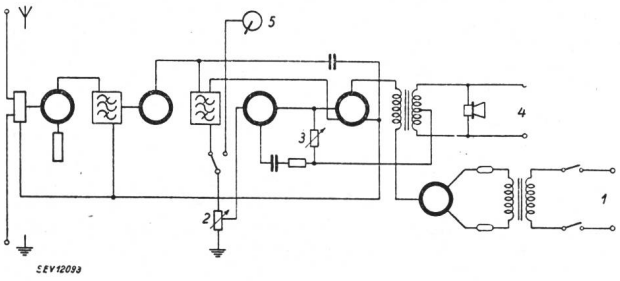

Cet appareil est conforme aux «Prescriptions pour les appareils de télécommunication» (publ. No. 172 f).

P. No. 376.

Objet: **Chauffe-eau à accumulation**

Procès-verbal d'essai ASE: O. No. 18901, du 10 nov. 1944.
Commettant: *Hans Müller & Co., Littau/Lucerne.*

Inscriptions:

Haffa
No. FE 7347
Volt 380~
kW 1,2
Inhalt Lt. 100
Jahr 1944
Prüf- & Betr.-Druck 12/6 Atü.

Hs. Müller & Cie. Luzern
Therm. elektr. Apparate

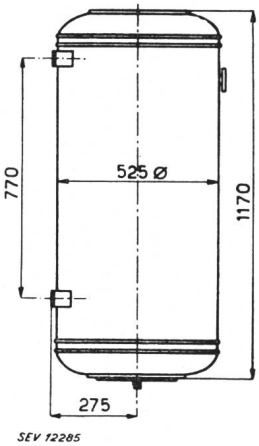

Description: Chauffe-eau à accumulation pour montage mural, selon croquis, comprenant un corps de chauffe et un régulateur de température avec dispositif de sûreté. L'appareil est muni d'une borne de terre.

Ce chauffe-eau est conforme aux «Conditions techniques pour chauffe-eau électriques à accumulation» (publ. No. 145 f).

P. No. 377.

Objet: **Appareil de réclame lumineuse**

Procès-verbal d'essai ASE: O. No. 18898, du 10 nov. 1944.
Commettant: *Fritz Schatzmann, Suhr.*
Inscriptions:

Fritz Schatzmann, Apparatebau
Suhr, Tel. 064/22950
Typ B Nr.....
Der Apparat darf nur mit einer Lampe für höchstens 40 Watt oder 40 Dekalumen betrieben werden.
+ Schweiz. Fabr. ges. gesch.

Description: Appareil de réclame lumineuse, selon figure, comprenant un tambour rotatif en celluloïde, sur lequel une réclame est peinte, monté dans un bâti en bois. Une lampe à incandescence de 40 W se trouve à l'intérieur du tambour en celluloïde; elle projette la réclame peinte, sur l'écran bombé en celluloïde opale. L'air chaud provenant de la lampe imprime au tambour un lent mouvement de rotation.

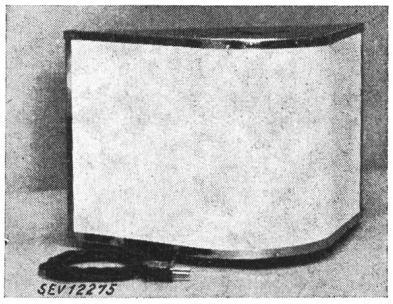

Cet appareil a subi avec succès les essais relatifs à la sécurité. Utilisation: dans les locaux secs.

Communications des organes des Associations

Les articles paraissant sous cette rubrique sont, sauf indication contraire, des communiqués officiels des organes de l'ASE et de l'UCS

Nécrologie

Le 26 novembre 1944 est décédé à Soleure, à l'âge de 54 ans, *Ernest Schaeren*, chef de la section des installations de la Société du Canal de l'Aar et de l'Emme, membre de l'ASE depuis 1941. Nous présentons nos sincères condoléances à la Société du Canal de l'Aar et de l'Emme et à la famille en deuil.

Le 17 décembre 1944 est décédé à Lucerne, à l'âge de 68 ans, *Walter Naef*, président et délégué du conseil d'administration de la Fabrique de Papier Perlen, membre collectif de l'ASE. Nous présentons nos sincères condoléances à la Fabrique de Papier Perlen et à la famille en deuil.

Comité Technique 25 du CES

Symboles littéraux

Le CT 25 a tenu sa 9e séance le 14 décembre 1944, à Berne, sous la présidence de M. le professeur M. Landolt, Winterthour. Il a approuvé les travaux du sous-comité des télécommunications et du sous-comité des machines électriques. Une commission de rédaction a été chargée de mettre au point et de coordonner, en vue de leur publication ultérieure, la liste des symboles littéraux d'ordre général et les listes des symboles établies par les sous-comités ci-dessus, concernant l'acoustique, les télécommunications, la haute fréquence et les machines électriques.

Nouveaux membres libres

Par décision de l'assemblée générale du 10 juillet 1939 (Fribourg), en vertu de l'article 4, 5e alinéa, des statuts de l'ASE, du 25 octobre 1941, les membres individuels suivants qui ont fait partie de l'Association pendant 35 années consécutives, sont nommés membres libres à partir du 1er janvier 1945:

1. *Balmer Fritz*, Ingenieur, Gesellschaftsstr. 14. *Bern.*
2. *Belli Charles*, Ingenieur, 18, Quai Gust. Ador, *Genf.*
3. *Berlie L.*, électricien, Bellevue 26, *Le Locle.*
4. *Borel G.-A.*, Dr. ès sc. Ingénieur, La Joliette, *Colombier.*
5. *Gyr Walter*, Ing. der S. A. des Ateliers de Sécheron, Genève, Seminarstr. 25, *Zürich 6.*
6. *Burri Alphons*, Ingenieur, Direktor der «Elektrowirtschaft», Mönchhofstr. 12, *Kilchberg.*
7. *Keller Paul*, Direktor der BKW, Aegertenstr. 63, *Bern.*
8. *Salchli R.*, Ingenieur, Bahnhofstr. 64, *Aarau.*
9. *Traneus B.*, Ingenieur, Direktor des «Landspress», Drottninggatan 6, *Stockholm.*

Demandes d'admission comme membre de l'ASE

Les demandes d'admission suivantes sont parvenues au Secrétariat de l'ASE depuis le 22 novembre 1944:

a) comme membre collectif:

W. Weibel & J. Kranz, Fabrik elektr. Apparate, Friedau, Chur.
Stahlradiatoren A.-G. Murten, Fabrik f. elektrotherm. Apparate, Murten.
«Radior», Paul de Tourreil & Cie., Neuchâtel.
A. Streit & Co., Unternehmung für elektr. Anlagen, Schaffhausen.

b) comme membre individuel:

Baumann W., Elektrotechniker, Forchstr. 360, Zürich 8.
Blum F., Elektromonteur, Islikon.
Bourgeois H., maître de pratique, rue D. J. Richard 4, Le Locle.
Bretscher K., Delegierter des Verwaltungsrates der Winkler, Fallert & Co. A.-G., Grüneckweg 14, Bern.
Brunner A., Elektroingenieur ETH, Wartstr. 44, Winterthur.
Dobler E., Elektrotechniker, Durachweg 16, Schaffhausen.
Felix E., Lt., Elektrotechniker, Armeekdo BBB, Feldpost 13.
Isay J., Techniker, Falkenstr. 14, Zürich 8.
Klingelfuss E., Betriebsingenieur, Seminarstr. 116, Wettingen.
Malayan A., Dr., Dipl. Ing., c/o Fr. Sauter A.-G., Basel.
Müller O., Dipl. Elektrotechniker, Vernayaz.
Naegeli E. J., Ingenieur, Belpstr. 15, Bern.
Schadegg M., Elektrotechniker, Sempacherstr. 26, Zürich 7.
Senti E., Elektromonteur, Büel, Flums.
Zaugg A., Dipl. Elektrotechniker, Hochstr. 41, Schaffhausen.

c) comme membre étudiant:

Hintermann K., stud. tech., Fluhmattstr. 9, Baden.
Mettler, E., stud. tech., Riedtlistr. 71, Zürich 6.
Pfenninger M., stud. tech., Zukunftstr. 51, Biel.

Liste arrêtée au 18 décembre 1944.

Admission de systèmes de compteurs d'électricité à la vérification

En vertu de l'article 25 de la loi fédérale du 24 juin 1909 sur les poids et mesures, et conformément à l'article 16 de l'ordonnance du 23 juin 1933 sur la vérification des compteurs d'électricité, la commission fédérale des poids et mesures a admis à la vérification les systèmes de compteurs d'électricité suivants, en leur attribuant le signe de système indiqué:

Fabricant: *Sodeco, Société des Compteurs de Genève.*

S 106 — Adjonction au Compteur à induction à 1 système moteur, type 4A4.

Fabricant: *S. A. Brown, Boveri & Cie, Baden.*

S 4 — Adjonction au Transformateur de courant à moyenne tension, types CB3, CBa3, CB10, CBa10 (primaire à enroulement), CBG3 (à barre), indices du courant h—p, désignation additionnelle pour l'exécution en aluminium: U, pour la fréquence de 50/s.

Berne, le 4 décembre 1944.

Le président de la commission fédérale des poids et mesures:
P. Joye.

Jahresversammlungen des SEV und VSE in Neuenburg

am 9. September 1944

Die Versammlung von Neuenburg war turnus- und zeitgemäss als eintägige, einfache Geschäftsversammlung gedacht; aber unsere Neuenburger Freunde wussten ihr soviel Gehalt zu geben, dass sie zu einem eigentlichen Fest wurde. Das vornehme, schöne Neuenburg vereinigte eine im Hinblick auf die gegenwärtige Lage überraschend grosse Zahl von Mitgliedern in seinen Mauern; die Teilnehmerliste wies 366 Namen auf, einschliesslich 2 Damen, die auch zu unserer Familie gehören, eine Zahl, die von einer einfachen Geschäftsversammlung noch nie erreicht wurde.

Wie herzlich der SEV und der VSE von unseren Gastgebern aufgenommen wurden, konnten die Vorstandsmitglieder schon am Vorabend, nach den vorbereitenden Sitzungen, ahnen, als sie von der Electricité Neuchâteloise S.A. und von den Services Industriels de Neuchâtel zu einem intimen Dîner geladen waren, wobei der Verwaltungsratspräsident der Electricité Neuchâteloise S.A., Ingenieur *A. Studer*, und der Direktor der Services Industriels, Stadtrat *P. Dupuis*, die Vertreter der Verbände in charmantester Weise begrüssten. Diese Gastfreundschaft prägte den Geist des ganzen Anlasses. Unter den besonderen Aufmerksamkeiten sei zunächst die originelle Idee hervorgehoben, Wegweiser mit humoristischen Sujets aufzustellen, die unfehlbar dafür sorgten, dass jeder, der nur einigermassen wollte, vom Bahnhof aus das Versammlungslokal

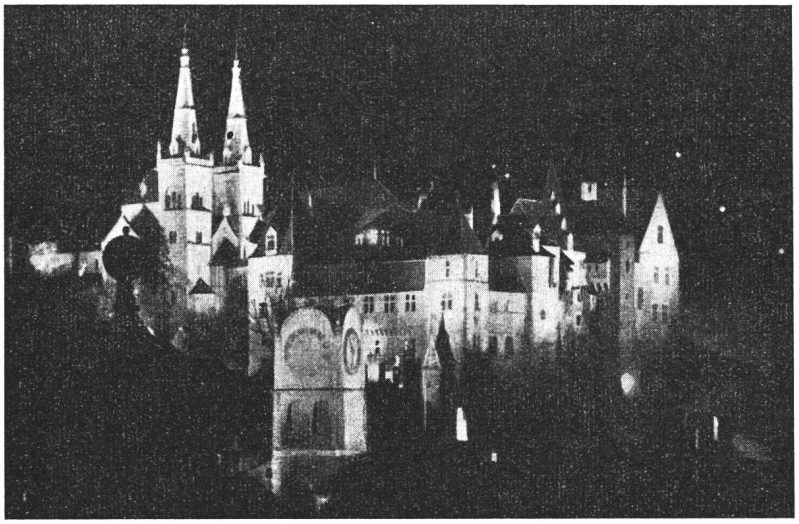

Neuenburg

Ankunft Phot. Berner

fand. Nach der Versammlung wurden die Wegweiser umgestellt, so dass man ihnen zum Lokal des Mittagessens, zur Rotonde, folgen konnte. Dazu war die Stadt zu unseren Ehren lebhaft und farbenfroh beflaggt. Die

59. Generalversammlung des SEV

fand in der Salle des Conférences statt. Sie begann mit einiger Verspätung, da ein grosser Harst Prominenter aus der Bundesstadt, auf deren Anwesenheit und besondere Begrüssung grosser Wert gelegt wurde, eine für sie günstigere als die programmgemässe Fahrmöglichkeit ausgeheckt und benutzt hatten und deshalb etwas nach der offiziellen Zeit eintrafen. Um so flüssiger gestaltete dann der Präsident, Prof. Dr. *P. Joye*, die Verhandlungen, denen die zahlreichen Mitglieder und Gäste, die den Saal bis auf den letzten Platz füllten, aufmerksam folgten. Die Wahlen wurden vom Vizepräsidenten, Direktor A. Winiger, geleitet, da der Präsident selbst in Wiederwahl kam. Zu allseitigem Bedauern brachte dieses Traktandum den durch die Statuten bedingten Rücktritt von Ingenieur *V. Kunz*, an dessen Stelle wieder ein Vertreter der westschweizerischen Fabrikationsindustrie trat, Prof. Dr. h. c. *R. Neeser*, Delegierter des Verwaltungsrates der Ateliers des Charmilles S.A., Genf. Der Vorsitzende sprach dem hochgeschätzten scheidenden Vorstandsmitglied den herzlichen Dank des Vorstandes und der Generalversammlung aus. Direktor *Th. Boveri*, Prof. Dr. *P. Joye* und Direktor *P. Meystre* wurden ehrenvoll als Vorstandsmitglieder bestätigt. Zum *Präsidenten des SEV* wurde der bisherige, Prof. Dr. *P. Joye*, durch Akklamation wiedergewählt. In schlichten Worten dankte der wiedergewählte Präsident für das ihm entgegengebrachte Vertrauen. Nach mehrjährigem Unterbruch wurden in Neuenburg in feierlichem Akt wieder

Ehrenmitglieder des SEV

ernannt, nämlich:

Dr. h. c. A. Muri, Generaldirektor der PTT,
Dr. K. H. Gyr, Präsident des Verwaltungsrates der Landis & Gyr A.-G., Zug,
Hermann Kummler, Industrieller in Aarau,

drei Persönlichkeiten, die sich um die Entwicklung der Elektrotechnik hervorragend verdient gemacht haben.

Ein weiteres Traktandum, das stets Interesse findet, ist die Wahl des Ortes der nächsten Generalversammlung. In den letzten Jahren zwar überliess die Versammlung jeweils diese Wahl den Vorständen. Diesmal aber waren Zeichen vorhanden, dass im Hinblick auf das 50. Jubiläum des VSE, das nächstes Jahr gefeiert werden soll, eine besondere Einladung vorgebracht würde. Direktor Trüb vom Elektrizitätswerk Zürich steigerte die Neugierde, indem er sagte, er hoffe am Nachmittag bei der Gelegenheit der Generalversammlung des VSE einen Vorschlag machen zu können. In der Tat überbrachte er am Nachmittag die offizielle Einladung des Elektrizitätswerkes der Stadt Zürich, der Elektrizitätswerke des Kantons Zürich und der Nordostschweizerischen Kraftwerke A.-G., die in Zürich ebenfalls ein Domizil hat, die Jahresversammlungen 1945, welche das Jubiläum des VSE einschliessen sollen, in der wirtschaftlichen Hauptstadt des Landes abzuhalten. Im Jahre 1939 hätte ja das 50jährige Bestehen des SEV im herrlichen Rahmen der Schweizerischen Landesausstellung in Zürich in grosser Festlichkeit gefeiert werden sollen, aber der Krieg hatte auch dieses Vorhaben vereitelt. So bereitete uns allen die Einladung, das 50jährige Jubiläum des VSE in Zürich zu feiern, eine grosse Freude, und die Mitglieder des SEV und VSE nahmen denn auch die Einladung mit grossem Beifall an. Wir hoffen von Herzen, dass die Zeitumstände uns erlauben mögen, das kommende Fest ohne innere Beklemmung, ohne den Alpdruck des Krieges und des Mangels zu begehen.

In genau einer Stunde waren die ordentlichen Geschäfte erledigt [1]) und nach kurzer Pause hielt der Generaldirektor der PTT, Dr. h. c. *A. Muri*, einen umfassend dokumentierten, aus dem Vollen einer ganzen, einzigartigen Lebensarbeit schöpfenden

Vortrag über die Entwicklung des elektrischen Nachrichtenwesens in der Schweiz [2])

Es ist schon lange her, dass ein Gegenstand der Schwachstromtechnik gewählt wurde, um einer Generalversammlung des SEV den besonderen geistigen Gehalt zu geben. Es mag dies die gute Bestätigung sein, wie sehr die Starkstromtechnik und die Schwachstromtechnik heute verbunden sind und aus den gleichen Wurzeln sich nährend gemeinsam an der Weiterentwicklung unseres Faches arbeiten.

Nun folgte man wieder den lustigen Wegweisern des Elektrizitätswerkes hinunter zur «Rotonde», wo das

offizielle Bankett des SEV und VSE

stattfand. Verschiedene Umstände liessen den Erfolg dieses Essens nicht zum voraus gesichert erscheinen; sie waren z. T. durch die Mobilisation bedingt, z. T. durch die örtlichen Gegebenheiten und z. T. auch durch die Zahl der

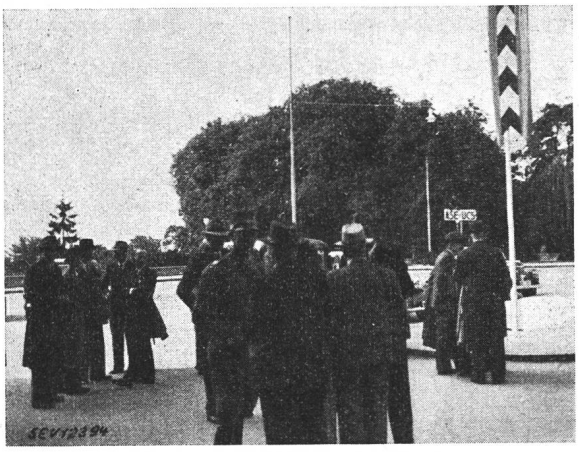

Am Bahnhofplatz Phot. Berner

Teilnehmer, die ganz wesentlich grösser als erwartet war. Aber der Wirt und sein Stab waren der Situation gewachsen, und es entstand eine unbeschwerte, frohe Stimmung, gefördert durch die kurzweiligen Weisen einer Ländler-Kapelle, aber auch durch den Ehrenwein, den uns der Kanton und die Stadt Neuenburg aus den weit bekannten, hervorragenden Staatsdomänen generös offerierten. Zuerst nahm

Staatsrat Humbert

das Wort, um uns namens des Kantons folgendermassen zu begrüssen:

Messieurs les Présidents, Mesdames, Messieurs,

Je tiens tout d'abord à préciser que je n'ai nullement l'intention d'usurper un nom qui n'est pas le mien. Ce matin, à votre assemblée générale, on a salué la présence de M. Léo Du Pasquier, conseiller d'Etat, retenu par ses obligations militaires et que j'ai l'honneur de remplacer ici.

Je sais que vos minutes sont comptées; vous avez encore une séance cet après-midi, aussi serai-je très bref.

J'ai l'honneur, au nom du gouvernement de la République et Canton de Neuchâtel, de vous souhaiter la bienvenue sur son territoire. Nous sommes extrêmement heureux de saluer chez nous vos deux associations. Nous sommes heureux également de rendre l'hommage qui leur revient en ce qui concerne les préoccupations qui sont les leurs. Nous savons aujourd'hui, comme chacun le reconnaît d'ailleurs, que l'énergie électrique est en insuffisance pour notre économie d'après guerre et nous savons que vos préoccupations consistent précisément à chercher les moyens d'augmenter chez nous la fourniture de houille blanche. Toute notre économie est intéressée à cette question.

Mais plutôt que d'allonger mes considérations sur un sujet que vous connaissez mieux que moi, je voudrais me permettre de relever ici le privilège que nous avons, dans les circonstances actuelles, alors que d'autres localités près de nous paient dans leurs biens et dans le sang un tribut à la guerre, le privilège que nous avons de nous trouver réunis pour nous occuper de questions comme celles qui vous intéressent, et cela en aussi grand nombre. C'est un privilège inestimable. Mais il comporte des devoirs. Nous les connaissons. Il est heureux que vous resserriez les liens confédéraux qui doivent nous unir et que vous recherchiez les possibilités de nous rencontrer entre confédérés de langue allemande et de langue française. Je ne doute pas que des journées comme celle-ci soient profitables pour le pays et que les uns et les autres, dans l'avenir, nous saurons le comprendre en faisant tout ce qui est nécessaire pour démontrer au monde que la responsabilité qui pèse sur nos épaules, nous saurons la supporter en ce sens que nous nous efforcerons de montrer qu'un régime démocratique comme le nôtre peut subsister, évoluer et réaliser les modifications nécessaires pour lui permettre de subsister dans sa forme actuelle tout en surmontant les crises qui, comme dans d'autres pays, devront chez nous être solutionnées selon notre propre génie.

C'est dans ces sentiments que je lève mon verre à la patrie suisse et à vos associations.»

Nachdem der Beifall verrauscht war, überbrachte

Stadtrat Gérard Bauer

die Grüsse der Stadt Neuenburg:

«Monsieur le président de l'Association Suisse des Electriciens, Monsieur le président de l'Union des Centrales Suisses d'Electricité, Mesdames et Messieurs,

Le représentant du Conseil communal de la Ville de Neuchâtel se sent pressé et particulièrement heureux de se joindre aux paroles du représentant du Conseil d'Etat, M. Humbert, pour vous souhaiter la bienvenue. C'est qu'en effet, vous avez bien voulu accepter l'invitation que vous a adressée notre ville à venir y tenir les assemblées générales de l'ASE et de l'UCS.

Permettez-moi de voir dans ce geste, auquel nous sommes sensibles, tout d'abord le plaisir que vous éprouvez à siéger à Neuchâtel dont le climat est tout particulièrement favorable aux congrès, mais aussi, pour nombre d'entre vous, l'attention que vous prêtez aux efforts faits dans notre canton, comme dans son chef-lieu, aux fins d'effacer les conséquences dommageables des crises économiques et de développer l'économie neuchâteloise dans ses multiples secteurs.

Nous sommes également heureux de vous voir tenir vos assises à Neuchâtel, car de semblables manifestations contribuent à créer, à augmenter l'intérêt que notre population se doit de porter à toutes les questions d'ordre économique; aucune association ne peut mieux y contribuer que les vôtres.

Peut-être avons-nous senti plus qu'ailleurs — et c'est là un des seuls effets positifs de la sévère crise économique que nous avons subie — la nécessité de rendre intelligible à chaque membre de notre population l'utilité de la collaboration étroite et quotidienne des pouvoirs publics et de l'économie privée, non plus seulement d'une collaboration sporadique, en quelque sorte imposée par les circonstances et les crises, mais bien d'une collaboration voulue et assurée. Nous savons que vous êtes convaincus que la constance dans l'effort, la ténacité dans les études, le développement de l'esprit d'initiative seront les conditions de notre succès à l'avenir comme elles sont les causes de l'essor économique de la Suisse, puisqu'aussi bien vous avez créé une administration commune entre vos deux associations, des comités d'études, des organismes de contrôle dont l'activité considérable et diverse est éloquemment attestée par vos réalisations annuelles. Vous vous êtes toujours et avec un égal souci préoccupés des questions économiques et techniques afférentes à l'exploitation de l'énergie électrique. Par cela même, vous êtes un exemple, dont chacun peut s'inspirer, et vous avez appliqué l'une des méthodes de travail qui permet de déterminer exactement les rôles de l'Etat et de l'économie privée, tout en assurant la coordination indispensable de leurs actions respectives.

Ce sont là les réflexions que nous ont suggérées le compte-rendu de votre activité et le type de votre organisa-

[1]) Siehe Protokoll, S. 799.
[2]) Bull. SEV 1944, Nr. 21, S. 587.

tion et c'est bien pourquoi nous avons désiré que votre Congrès tienne ses assises à Neuchâtel.

C'est donc en pleine communauté d'idées avec vous que nous formons aujourd'hui pour votre travail les vœux les meilleurs pour le plus grand bien de l'économie suisse et de son avenir.

J'ai dit.» (Beifall.)

Der Präsident des VSE,

Direktor R. A. Schmidt,

dankte im Namen des SEV und VSE in seiner Eigenschaft als diesjähriger Präsident der Verwaltungskommision mit folgenden Worten:

«Monsieur le conseiller d'Etat, Monsieur le représentant de la ville de Neuchâtel, Mesdames, Messieurs,

Je remercie vivement au nom de l'Association Suisse des Electriciens et de l'Union des Centrales Suisses d'électricité les représentants des autorités cantonales et communales de l'honneur qu'ils nous font en se trouvant à notre table, de l'intérêt qu'elles montrent à nos travaux, et surtout du généreux et cordial accueil du canton et de la ville de Neuchâtel.

Je ne puis m'empêcher de faire un parallèle entre nos séances d'aujoud'hui et celle d'il y a 47 ans ici à Neuchâtel. M. le président Joye a déjà souligné la différence entre le nombre de participants. Mais il y a une autre différence que nos deux associations constatent surtout, c'est celle qui est marquée par le développement et le progrès inespérés de l'industrie électrique tant au point de vue de la construction des machines que dans celui de la production de l'énergie électrique, ce qui a permis aussi le développement magnifique de l'industrie suisse en général. Et puisque nous regardons le passé je voudrais ne pas manquer l'occasion de saluer ici trois membres qui étaient déjà là il y a 47 ans; ce sont MM. Bitterli, Eckinger et Martenet. *(Beifall.)* C'est un honneur et un plaisir pour moi de leur adresser nos plus vives félicitations et nos meilleurs vœux.

Je termine en remerciant encore une fois le canton et la ville de Neuchâtel et en souhaitant un avenir prospère à nos associations.» (Beifall.)

Einige Firmen hatten beim Bankett jedem Teilnehmer eine Ueberraschung bereitgelegt, so die RIMBA, Zürich, eine Büchse hochwillkommenen Haushaltöles, die Delachaux & Niestlé S. A., Neuenburg, Ansichtskarten, die Fabriques de Tabacs Réunies S. A., Serrières, Zigaretten, die Papeteries de Serrières einen Schreibblock.

Es folgte die

52. Generalversammlung des VSE,

die vom Präsidenten, Direktor *R. A. Schmidt,* wieder in der Salle des Conférences in üblicher Konzentration und Flüssigkeit abgewickelt wurde. Die Wahlen führten dem Vorstand als neue Mitglieder Dr. *E. Fehr,* Direktor der Nordostschweizerischen Kraftwerke A.-G., und *S. Bitterli,* Direktor der Elektrizitätswerke Wynau, zu, als Nachfolger der verstorbenen Vorstandsmitglieder A. Moll, Olten, und Dr. J. Brugger, Aarau. Direktor *F. Kaehr* und Direktor *J. Pronier* wurden ehrenvoll wiedergewählt [3]).

Am Schluss der Versammlung gab der Präsident mit grossem Bedauern Kenntnis, dass der bisherige Sekretär, *A. Chuard,* auf Ende 1944 von seinem Amt zurücktrete, um sich einer selbständigen Tätigkeit zu widmen, und er teilte mit, dass der Vorstand als Nachfolger Dr. *W. L. Froelich,* bisher Stellvertreter des Sekretärs, gewählt habe.

Inzwischen hatten diejenigen Mitglieder des SEV, die dem VSE nicht angehören, bereits die «Neuchâtel» bestiegen, die im Hafen wartete, und die Teilnehmer der Generalversammlung des VSE beeilten sich, ebenfalls einen Platz auf dem Schiff zu erobern. Diese

Dampfschiffahrt,

die von der Fael S. A., St. Blaise, gestiftet wurde, während die Kabelwerke Cortaillod, die Fours Borel S. A., Peseux, und die Favag S. A., Neuenburg, einen reichhaltigen Imbiss mit Neuenburger Weisswein offerierten, wozu die Gemeinde Cortaillod aus ihren berühmten Kellereien uns Rotwein kredenzte, war ein herrlicher Abschluss des offiziellen Teils der Versammlung. Der ehrwürdige Dampfer führte uns unter dem persönlichen Kommando des Direktors der Dampfschiffgesellschaft, G. Borel, seeaufwärts, den baumbestandenen Ufern und den Rebgeländen entlang, bis nach Bevaix, während die Abendsonne und die weissen Wolken, die dem

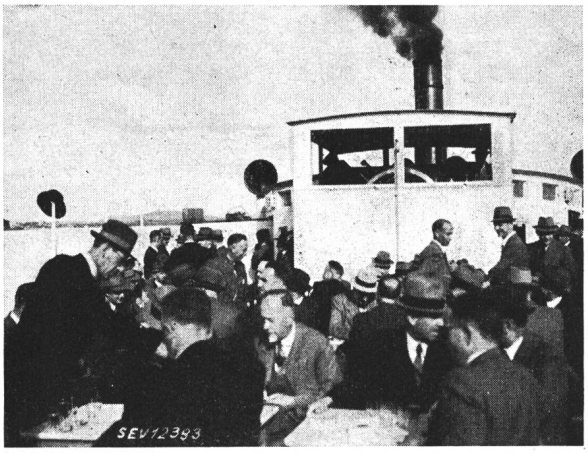

Die «Neuchâtel» unter Volldampf Phot. Berner

An Deck Phot. Berner

Der alte Herr in der Mitte: Phot. Berner
Direktor Eckinger, Gründer und Ehrenmitglied des SEV

Neuenburgersee so viel Stimmung zu geben vermögen, die Landschaft in Licht und Farbe tauchten. Frohes Getriebe und lebhafte Unterhaltung herrschten während der Fahrt, die willkommene Gelegenheit gab, alte Bekanntschaften aufzufrischen und neue anzuknüpfen — das ist ja auch ein Zweck, und nicht der letzte, der Generalversammlung.

[3]) Siehe Protokoll, S. 803.

Um 18 Uhr landeten wir im Neuenburger Hafen und bald führten die Abendzüge die SEV-Familie auseinander in alle Teile der Schweiz. Einige wenige blieben bis zum Sonntag in Neuenburg, um den Abend in aller Gemütlichkeit zu geniessen und durch die «Vieille Ville», die voll von historischen Bijoux ist, zu flanieren, und am Sonntag das einzigartige thermische Kraftwerk Champ-Bougin des Elektrizitätswerkes Neuenburg, unter Führung der Herren Martenet und Berner, zu besichtigen. Es enthält ja in bombensicherer Aufstellung die 4000-kW-Gasturbine, welche als erste dieser Art an der Landesausstellung 1939 die Fachkreise fesselte. Eine Beschreibung dieser Anlage, verfasst von L. Martenet, früher Oberingenieur und Chef des EW Neuenburg, findet

Etwas ins Album Phot. Berner

sich im Bulletin SEV 1941, Nr. 10, S. 226. Nicht vergessen sei die sehenswerte «Exposition des peintres de la famille Robert», die uns auf Einladung der Stadt Neuenburg freundlich ihre Tore öffnete.

Mit grosser Befriedigung denken wir an die Neuenburger Versammlung zurück und wir danken herzlich den Neuenburger Behörden und den Unternehmungen, die durch ihre Beiträge die Versammlung belebten, für alles, was sie uns boten und für die grosse Mühe, die sie mit der ganzen Organisation auf sich nahmen. Wir danken insbesondere Direktor E^el Borel und Oberingenieur A. Berner, welche die Hauptlast der Vorbereitung und Durchführung trugen und keine Mühe scheuten, die Jahresversammlung nicht nur interessant, sondern auch angenehm zu gestalten. *Br.*

Association Suisse des Electriciens (ASE)

Procès-verbal de la 59e assemblée générale (ordinaire) de l'ASE le samedi, 9 septembre 1944, à la Salle des Conférences, Neuchâtel

Le **président**, Monsieur le professeur *P. Joye*, directeur des Entreprises Electriques Fribourgeoises, ouvre la séance à 10 h 10, salue au nom du Comité les membres présents et les invités, et leur souhaite à tous la bienvenue. Il continue en disant:

Les comités de l'ASE et de l'UCS ont accepté avec plaisir l'invitation de Neuchâtel de tenir en cette ville les assemblées d'aujourd'hui; 47 ans se sont en effet écoulés depuis que l'ASE s'est réunie, en 1897, pour la dernière fois dans la belle cité de Neuchâtel, pour tenir sa 10e assemblée générale. Il y eut cependant, en 1909, un banquet à Neuchâtel à l'occasion de l'assemblée générale de la Chaux-de-Fonds.

D'après le procès-verbal, 96 voix étaient représentées il y a 47 ans; il ne nous est plus possible d'indiquer le nombre des participants, qui était naturellement moins élevé. Aujourd'hui, notre assemblée compte 400 membres individuels et représentants de membres collectifs qui peuvent exprimer plus de 1000 voix. Ces chiffres mesurent clairement le développement de nos associations.

L'assemblée d'aujourd'hui est dite simple, c'est-à-dire qu'elle ne dure qu'un jour et que, à nos regrets, les dames n'y participent pas. Nos amis de Neuchâtel ont fait l'impossible et la parfaite organisation de ces réunions donnera entière satisfaction à chacun. Nous les en remercions vivement, et j'espère que bien des participants pourront prolonger leur séjour et visiter demain sous la conduite du Service de l'Electricité de la Ville soit la vieille ville, soit la centrale thermique avec la turbine à gaz.

Le **président** salue les invités, en particulier les représentants du Canton et de la Ville de Neuchâtel, soit:

M. le conseiller d'état **L. du Pasquier,** vice-président du Conseil d'Etat de la République et Canton de Neuchâtel;
M. le conseiller communal **Gérard Bauer.**

Les représentants des deux entreprises électriques qui ont eu la lourde charge d'organiser ces assemblées, en particulier pour le Service de l'Electricité de la ville de Neuchâtel:

M. **A. Dupuis,** directeur des Services industriels de la Ville de Neuchâtel, et
M. **A. Berner,** ingénieur en chef du Service de l'électricité de la Ville de Neuchâtel.

pour l'Electricité Neuchâteloise S. A.:

M. **A. Studer,** président du conseil d'administration;
M. **A. Guinchard,** secrétaire du conseil d'administration;
M. **Emmanuel Borel,** directeur, et
M. **Louis Martenet,** ingénieur en chef.

Nous remercions sincèrement ces Messieurs et leurs collaborateurs pour leur hospitalité et l'organisation de cette manifestation.

Nous remercions aussi les entreprises qui nous offrent cet après-midi une course en bateau sur le beau lac de Neuchâtel, soit

la Société des Câbles électriques de Cortaillod, représentés par Messieurs
Emer Du Pasquier et **F. Stucki,** directeurs;
la Fael S.A., St-Blaise, représentée par Messieurs
J. Degoumois, président du conseil d'administration, et
E. Runte, directeur;
la Favag S. A., Neuchâtel, représentée par
M. **W. Zaugg,** chef d'exploitation, et
la S.A. des Fours Borel, Peseux, représentée par
M. **G. Clerc.**

Je salue tout spécialement

M. **A. Muri,** Dr. h. c., directeur général des PTT, qui voudra bien faire, à la suite de notre assemblée, une conférence sur l'évolution des télécommunications en Suisse.

Je salue aussi Messieurs les représentants de la Confédération:

M. le D^r **Ed. Weber,** chef du contentieux et du secrétariat du Département fédéral des postes et des chemins de fer;
M. **F. Lusser,** directeur de l'Office fédéral de l'économie électrique;
M. le Dr **C. Mutzner,** directeur du Service fédéral des eaux;
M. **H. Koelliker,** représentant la division des télégraphes et des téléphones des PTT;
M. **F. Buchmüller,** directeur du Bureau fédéral des poids et mesures;
M. **M. Kaufmann,** sous-directeur de l'Office de guerre pour l'industrie et le travail;
M. **C. Viquerat,** sous-directeur de la Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents à Lucerne;
M. **H. Niesz,** directeur, délégué de l'OGIT à l'économie électrique;
M. **E. Meyer,** ingénieur en chef, commissaire du Département fédéral des postes et des chemins de fer pour les centrales hydrauliques.

Messieurs les représentants d'associations amies:

M. **R. A. Schmidt,** directeur, président de l'UCS, ainsi que Mesieurs les membres du Comité de l'UCS;
M. le Dr **O. Wettstein,** ancien conseiller aux Etats, président de l'Association suisse pour l'aménagement des eaux;
M. le Dr **E. Steiner,** vice-président de l'Union suisse des consommateurs d'énergie;
M. **H. Tanner,** président central de l'Union suisse des installateurs électriciens;
M. **E. Payot,** directeur, président du Comité national suisse pour la Conférence mondiale de l'énergie;
M. **A. Burri,** directeur de l'Electrodiffusion;
M. **Buenzod,** directeur de l'Office d'Electricité de la Suisse Romande;
M. le Dr. h. c. **R. Stadler,** directeur, président de l'Association «Pro Téléphone»;
M. **E. Baumgartner,** directeur, président de l'Association «Pro Radio»;

M. le Dr **P. Moser**, ingénieur en chef de l'Association suisse des propriétaires de chaudières à vapeur;
M. **H. Zollikofer**, secrétaire général de la Société suisse de l'industrie du gaz et des eaux;
M. **C. Inderbitzin**, représentant la Société suisse des constructeurs de machines;
M. **A. Berner**, représentant la Société suisse des ingénieurs et architectes;
M. **F. Huber**, ingénieur en chef, président de l'Union suisse des techniciens.

Je salue avec une sympathie toute particulière nos membres honoraires, soit Messieurs

E. Bitterli, Dr h. c., Berne; **F. Eckinger**, directeur, Dornach; **F. Ringwald**, directeur, Lucerne; **M. Schiesser**, Dr h. c., Baden; **A. Zaruski**, ancien directeur, St-Gall.

Nous avons appris avec regret que Messieurs **E. Baumann**, directeur, Berne, et **K. P. Täuber**, Dr. h. c., Zurich, étaient empêchés par la maladie de participer à notre réunion; nous leur enverrons un télégramme de sympathie avec nos vœux de prompt rétablissement. *(Approbation.)*

Je salue aussi Messieurs les représentants de la Confédération et de la Caisse nationale Suisse d'assurance en cas d'accidents, à Lucerne, auprès de la Commission d'administration de l'ASE et de l'UCS:

M. le Dr **H. Keller** et M. **M. Helfenstein**, ingénieur en chef.

Je salue nos vérificateurs des comptes et leurs suppléants. Je salue aussi tout spécialement Messieurs les présidents et membres des nombreuses commissions de l'ASE et des commissions communes de l'ASE et de l'UCS et les remercie du grand travail qu'ils ont accompli au cours de l'année et qu'ils continueront certainement à faire pour le plus grand développement de nos institutions.

Enfin, je salue la puissance la plus forte de ce monde, la presse; je la remercie de la sympathie et de l'intérêt qu'elle porte aux problèmes d'économie générale, en particulier aux problèmes de l'électricité. Nous avons besoin de la presse et nous sommes prêts à lui donner tous les renseignements qui peuvent lui être utiles.

Messieurs,

Nous avons le devoir de nous souvenir de ceux de nos membres qui ont disparu au cours de cette année. J'invite l'assemblée à se lever.

L'assemblée se lève et écoute debout les noms de ceux que la mort nous a ravis, soit:

Amanz Burger, chef d'exploitation du groupe de centrales Amsteg-Ritom des CFF;
Chr. Gfeller, fondateur et président de la S. A. Chr. Gfeller, Berne-Bümpliz et de la S. A. Gfeller, Flamatt;
Albert Huguenin, ingénieur, ancien directeur général de la S. A. Scintilla, Soleure;
H. Willy Kramer, représentant de maisons spécialisées en électrotechnique, Zurich;
Jakob Hürzeler, assistant commercial de la Station d'essai des matériaux et station d'étalonnage de l'ASE;
J. F. Marti-Ziegler, ancien directeur du Service de l'électricité de Wynau, ancien président de la Commission pour les tarifs d'énergie électrique et membre de plusieurs commisions;
Dr *Robert Haas*, ancien directeur des usines de transmission d'énergie de Rheinfelden;
Karl Baumgartner-Würth, ancien chef d'exploitation des Services électriques de Stäfa;
W. Frick, ingénieur, conseil en propriété industrielle, Zurich;
Hans Deuringer, ingénieur, Innsbruck;
Maurice Imer, conseil en propriété industrielle, associé de l'entreprise Imer, Dériaz et Co., Genève;
André Dewald-Kopp, doyen et fondateur de l'entreprise André Dewald et fils, Zurich;
Colonel *Gottlieb Keller*, chef de la section Télégraphes et radio des PTT, chef télégraphiste dans l'état-major d'un corps d'armée;
Henri Payot, ingénieur, administrateur délégué du Conseil d'administration de la Société Romande d'Electricité, Clarens;
Albert Egli-Merz, Schönengrund;
Josef Steiner, doyen et président du Conseil d'administration de la S. A. Steiner & Co., Malters;
Erwin Ruf, chef du bureau de Bâle de la S. A. Brown, Boveri & Cie., Baden;
Hermann Zollinger, ingénieur en chef de l'Association suisse de normalisation, Zurich;
Dr. jur., Dr. h. c. *J. Brodbeck-Sandreuter*, président et délégué du Conseil d'administration de la CIBA, Bâle, membre du conseil d'administration de la S. A. Motor-Columbus, Baden;
Hermann Forster, fondateur et administrateur-délégué de la S. A. Hermann Forster, Arbon;
Th. Buess, directeur de l'Electricité de Bâle-Campagne, Liestal, suppléant des contrôleurs des comptes de l'UCS;
Oskar Sauter, technicien, Aarau;
Eel Dubochet, membre d'honneur de l'ASE, ancien président de l'UCS, fondateur de la Caisse de Pensions des Centrales suisses d'électricité, administrateur délégué de la Société Romande d'Electricité, Clarens;
Francis Torche, secrétaire général des CFF, Berne;
Dr. jur. *R. Lorétan*, adjoint juridique du secrétariat de l'UCS, collaborateur du Bulletin de l'ASE;
Michelangelo Pedrazzini, directeur de la Société électrique Sopracenerina, Locarno.

Le **président** remarque que tous les documents relatifs à cette assemblée générale ont été publiés dans le Bulletin ASE 1944, No. 16. Il remercie le secrétariat, les institutions et les présidents des commissions, ainsi que l'administration commune et la station d'essai des matériaux pour la rédaction de ces intéressants rapports.

L'ordre du jour, publié dans le Bulletin ASE 1944, No. 16, page 415, ne donne lieu à aucune remarque.

Il est décidé, sans opposition, que les votations auront lieu à main levée.

No. 1:

Nomination de deux scrutateurs

Sur proposition du président, il est désigné 4 scrutateurs au lieu de 2, en raison de la distribution des votants dans la salle. Ce sont Messieurs **E. Frei**, directeur du Service de l'électricité de Davos, **E. Moser**, président du Conseil d'administration de la S. A. Moser-Glaser & Co., Bâle, **H. Inhelder**, directeur de la S. A. Micafil, Zurich, et **R. Fioroni**, directeur de la S. A. Hasler, Berne.

No. 2:

Procès-verbal de la 58e assemblée générale du 29 août 1943, à Montreux

Le procès-verbal de la 58e assemblée générale ordinaire du 29 août 1943, à Montreux (publié dans le Bulletin ASE 1943, No. 26, page 816) est *adopté* sans discussion.

No. 3:

Approbation du rapport du comité sur l'année 1943; approbation des comptes pour 1943 de l'ASE et des fonds de l'ASE; rapport des contrôleurs des comptes

Le **président** constate avec plaisir que le nombre des membres a augmenté cette année encore d'une façon réjouissante et il remercie les membres qui font tous leurs efforts pour trouver de nouveaux collègues et ainsi augmenter encore la puissance de l'association. Il est particulièrement important d'encourager les jeunes gens à entrer dans notre association. Nos statuts prévoient que les membres qui font partie de l'association depuis 35 ans sont nommés membres libres en reconnaissance de leur fidélité à nos institutions. Ont été nommés membres libres dès le 1er janvier 1944:

M. **V. Abrezol**, directeur de la Compagnie vaudoise des Forces motrices des lacs de Joux et de l'Orbe, à Lausanne;
M. **S. Bitterli-Treyer**, ingénieur, à Rheinfelden;
M. **P. Dufour**, ingénieur, à Lausanne;
M. **R. Isler**, ingénieur, à Bâle;
M. le Prof. Dr **W. Kummer**, à Zurich;
M. le Prof. Dr h. c. **R. Neeser**, à Genève;
M. **E. Payot**, directeur de la Société suisse pour l'industrie électrique, à Bâle;
M. **P. Perrochet**, vice-président du Conseil d'administration de la Société suisse d'électricité et de traction, à Bâle;
M. **R. Regard**, ingénieur, à Zollikon;
M. **S. Streiff**, chef d'exploitation de la Kraftübertragungswerke A.-G., à Rheinfelden.

Les comptes annuels bouclent avec un excédent de recettes de fr. 27 954.63 que le Comité propose de répartir

comme il est mentionné dans le Bulletin ASE 1944, No. 16, page 435. Les comptes ont été contrôlés par les vérificateurs des comptes. Leur rapport se trouve dans le Bulletin ASE 1944, No. 17, page 496. Le **président** demande aux contrôleurs des comptes s'ils désirent compléter verbalement leur rapport. Ce n'est pas le cas.

L'assemblée générale *approuve* à l'unanimité:

a) Le rapport du Comité sur l'année 1943 (p. 416) [1]), le compte de l'ASE pour 1943 (p. 426), le bilan au 31 décembre 1943 et les comptes du Fonds Denzler et du Fonds de la Commission d'études (p. 427 et 428), en donnant décharge au Comité.

b) L'excédent des recettes, soit fr. 27 954.63, sera réparti comme suit:

	fr.
Réserve pour l'ouvrage Wyssling	10 000.—
Versement au fonds de prévoyance du personnel	1 500.—
Versement au fonds pour l'assurance du personnel	1 500.—
Versement au fonds de la commission d'études	6 000.—
Versement à un nouveau fonds pour le développement futur des institutions de l'ASE . .	7 000.—
Report à compte nouveau	1 954.63
	27 954.63

No. 4:

Institutions de contrôle de l'ASE; approbation du rapport sur l'année 1943; comptes 1943; rapport des contrôleurs des comptes

Le **président** rappelle que les institutions de contrôle ont bien travaillé, malgré les temps difficiles. Monsieur **E. Blank,** ingénieur en chef de l'Inspectorat des installations à courant fort, a été appelé à la fonction de président de direction de la S. A. Aar et Tessin. La commission d'administration de l'ASE et de l'UCS a nommé à sa place Monsieur **M. F. Denzler,** jusqu'ici adjoint. Le **président** remercie Monsieur Blank pour les services qu'il a rendus à l'Association, en particulier à l'inspectorat des installations à courant fort.

Aucune observation n'est formulée.

L'assemblée générale *décide* à l'unanimité:

a) D'approuver, en donnant décharge à la Commission d'administration, le rapport des Institutions de Contrôle de l'ASE sur l'année 1943 (p. 428) ainsi que le compte pour l'année 1943 et le bilan au 31 décembre 1943 (p. 433/434), présentés par la Commision d'administration.

b) L'excédent des recettes sera, sur proposition de la Commission d'administration, reporté à compte nouveau.

Le **président** donne connaissance à l'assemblée que l'ASE vient de signer un nouveau contrat avec la Caisse nationale suisse d'assurances en cas d'accidents à Lucerne. Ce nouveau contrat tient compte du développement des institutions de contrôle et des efforts qui sont faits dans nos institutions pour éviter les accidents.

Le **président** remercie en particulier Monsieur Helfenstein, chef de la division pour la prévention des accidents de la Caisse nationale d'assurances contre les accidents, pour sa collaboration dans la mise au point de ce contrat qui rendra sans doute service à nos institutions de contrôle et à la Caisse nationale suisse d'assurances contre les accidents.

No. 5:

Fixation des cotisations des membres de l'ASE pour 1945, conformément à l'article 6 des statuts

Le **Comité** propose de maintenir les cotisations pour 1945 aux mêmes chiffres qu'en 1944.

Personne ne présente d'observation.

L'assemblée générale *décide* à l'unanimité que les cotisations pour 1945 seront fixées comme suit, conformément à l'article 6 des statuts:

I. Membres individuels, comme en 1944 . . **fr. 20.—**
II. Membres étudiants, comme en 1944 . . . **fr. 12.—**
III. Membres collectifs, comme en 1944:

Nombre de voix	Capital investi fr.		fr.	Cotisat. 1945 fr.
1	de 0.—	à	100 000.—	**40.—**
2	» 100 001.—	à	300 000.—	**70.—**
3	» 300 001.—	à	600 000.—	**120.—**
4	» 600 001.—	à	1 000 000.—	**180.—**
5	» 1 000 001.—	à	3 000 000.—	**250.—**
6	» 3 000 001.—	à	6 000 000.—	**400.—**
7	» 6 000 001.—	à	10 000 000.—	**600.—**
8	» 10 000 001.—	à	30 000 000.—	**900.—**
9	» 30 000 001.—	à	60 000 000.—	**1300.—**
10	au-dessus de 60 000 000.—			**1800.—**

No. 6:

Budget de l'ASE pour 1945

Personne ne demande la parole au sujet de la proposition du Comité relative au budget de l'Association pour 1945 (p. 426).

Le budget de l'ASE pour 1945 est *approuvé* à l'unanimité.

No. 7:

Budget des Institutions de Contrôle pour 1945

Personne ne demande la parole au sujet de la proposition de la Commission d'administration relative au budget des Institutions de Contrôle pour 1945 (p. 433).

Le budget des Institutions de Contrôle est *approuvé* à l'unanimité.

No. 8:

Rapport sur l'activité de l'Administration commune de l'ASE et de l'UCS en 1943 et compte 1943, approuvés par la Commission d'administration

et

No. 9:

Budget de l'Administration commune de l'ASE et de l'UCS pour 1945, approuvé par la Commission d'administration

L'Administration commune est gérée directement par le Délégué de la Commission d'administration de l'ASE et de l'UCS et administrée par le Comité de direction et la Commission d'administration; la présidence était assurée cette année par le président de l'UCS, Monsieur R. A. Schmidt, directeur.

Personne ne demande la parole à ce sujet, le **président** déclare que l'assemblée générale a *pris connaissance* du rapport et du compte de l'Administration commune de l'ASE et de l'UCS pour 1943 ainsi que du budget pour 1945, approuvés par la Commission d'administration (p. 436 à 439).

No. 10:

Rapport du Comité Electrotechnique Suisse (CES) pour 1943

Le **président** signale la grande activité du CES et de ses Comités techniques. Il constate que l'assemblée générale a *pris connaissance,* sans observation, du rapport du CES pour l'année 1943 (p. 421).

No. 11:

Rapport et compte du Comité Suisse de l'Eclairage (CSE) pour 1943 et budget pour 1944

Personne ne demande la parole.

Le **président** constate que l'assemblée générale a *pris connaissance,* sans observation, du rapport et des comptes du CSE pour 1943 et du budget pour 1944 (p. 440).

No. 12:

Rapport et compte de la Commission de corrosion pour 1943 et budget pour 1945

Le **président** constate que l'assemblée générale a *pris connaissance,* sans observation, du rapport et des comptes de la Commission de corrosion pour 1943 et du budget pour 1945 (p. 441).

[1]) L'indication des pages entre parenthèses se rapporte au Bulletin ASE 1944, No 16.

No. 13:

Nominations statutaires

a) *de 4 membres du Comité.*

Le **président** prie le vice-président, Monsieur *Winiger*, directeur, d'assumer la présidence.

Le **vice-président:** Messieurs, notre président m'a prié, comme vice-président, de présider aux nominations statutaires. Les mandats de Messieurs **Boveri,** directeur, Prof. Dr. **Joye, Kunz,** ingénieur, et **Meystre,** directeur, sont expirés. Messieurs Boveri, Joye et Meystre ne font partie du Comité que depuis 3 ans. Ces trois Messieurs sont prêts à accepter une réélection. Par contre, Monsieur Kunz, ingénieur, désire être déchargé de ses fonctions pour la fin de l'année, selon la disposition des statuts qui prescrivent qu'un membre ne peut faire partie du Comité plus de trois périodes de 3 ans.-

Le Comité de l'ASE éprouve un véritable regret de perdre Monsieur **Kunz,** ingénieur. Monsieur Kunz a mis à notre disposition son expérience industrielle très vaste et son savoir d'ingénieur étendu. Ses interventions au Comité étaient toujours très claires et très précises. Il était en outre un ami sûr et un conseiller très écouté. Au nom du Comité et au nom de l'assemblée générale, je remercie M. Kunz des grands services qu'il a rendus pendant ces 9 dernières années à notre association.

Le Comité propose de confirmer MM. Boveri, directeur, Prof. Dr. Joye et Meystre, directeur, dans leurs fonctions pour une nouvelle période.

Avez-vous d'autres propositions à faire?

Aucune autre proposition n'est faite.

Etant donné qu'aucune proposition n'est formulée, je vous prie d'accepter les propositions du Comité et de bien vouloir voter.

L'assemblée générale *décide* à l'unanimité:

Sont désignés, en qualité de membres du Comité pour la période de 1945 à 1947, Messieurs

Th. Boveri, directeur, Baden,
Prof. Dr **P. Joye,** Fribourg,
P. Meystre, directeur, Lausanne.

Le **vice-président:** Pour remplacer M. Kunz, le Comité vous propose à nouveau la nomination d'un représentant éminent de l'industrie romande en la personne de Monsieur le Prof. **René Neeser,** Dr h. c., administrateur-délégué des Ateliers des Charmilles S. A., Genève. Je crois qu'il n'est pas nécessaire de vous présenter Monsieur le Professeur Neeser; particulièrement comme président de la SIA durant plusieurs années, il jouit dans les milieux techniques suisses de la plus haute considération. Il dispose d'un savoir technique qui s'étend bien au-delà du domaine des turbines hydrauliques, dont l'ASE s'occupe également, et entretient d'étroites relations avec l'industrie électrotechnique toute entière et avec les centrales électriques. Monsieur le Prof. Neeser est attaché à l'ASE depuis 1908 en qualité de membre; depuis une année il est membre libre.

Avez-vous d'autres propositions à formuler?

Aucune autre proposition n'est faite.

L'assemblée générale *décide* à l'unanimité:

de désigner en qualité de membre du Comité de l'ASE pour la période 1945/47,

Monsieur le prof. **R. Neeser,** Dr h. c., Genève.

b) du président:

Le **vice-président:** Messieurs, vous connaissez tous la grande importance de la charge du président de l'ASE et vous savez également de quelle manière impeccable et avec quelle clarté et connaissance de cause Monsieur le Prof. **Joye** a dirigé les affaires de l'association pendant ces trois dernières années. Le Comité croit donc ne pas pouvoir vous faire de meilleure proposition que d'élire à nouveau Monsieur le Prof. Joye pour une nouvelle période de 3 ans.

Aucune autre proposition n'est formulée.

L'assemblée générale *décide* par acclamations d'élire comme président de l'ASE pour la période 1945/47:

Monsieur le Prof. **P. Joye,** Fribourg.

Monsieur le Prof. **P. Joye** prend à nouveau la présidence.

Le **président** remercie sincèrement l'assemblée générale pour la confiance qu'elle lui témoigne en renouvelant sa charge de président de l'ASE et lui assure en quelques mots que le développement et l'extension de l'ASE lui tiennent particulièrement à cœur et qu'il ne ménagera pas ses forces pour assurer sa prospérité. Il espère que l'avenir sera heureux pour l'ASE et que le travail qu'elle accomplira sera fructueux pour notre patrie. (Applaudissements.)

c) de 2 contrôleurs des comptes et de leurs suppléants.

Les contrôleurs actuellement en fonction, MM. P. Payot et A. Roth, et leurs suppléants, MM. Ch. Keusch et O. Locher, acceptent une réélection.

Le **président** constate qu'aucune autre proposition n'est faite.

Décision: Messieurs

P. Payot, Clarens, et
Dr **A. Roth,** Aarau.

sont nommés contrôleurs des comptes;

Ch. Keusch, Yverdon, et
O. Locher, Zurich,

sont nommés suppléants.

No. 14:

Choix du lieu de la prochaine assemblée générale ordinaire

Le **président:** L'Assemblée générale de l'année prochaine sera d'une certaine importance, étant donné que l'UCS fêtera le 50e anniversaire de son existence.

Monsieur le Conseiller National **W. Trüb,** directeur du Service de l'électricité de Zurich, prie l'assemblée générale de ne pas encore décider du lieu de la prochaine assemblée générale. Il aurait aimé faire dès maintenant une proposition, mais il ne pourra le faire que cet après-midi, à l'assemblée générale de l'UCS.

Décision:

Le choix du lieu de la prochaine assemblée générale sera fait par le Comité en collaboration avec le Comité de l'UCS, selon la proposition que Monsieur Trüb, directeur, présentera cet après-midi à l'assemblée générale de l'UCS.

No. 15:

Diverses propositions des membres

Personne ne demande la parole.

No. 16:

Nomination de membres honoraires

Le **président:** L'ASE compte bientôt 2000 membres individuels. Sur ces 2000 membres nous avons une douzaine de membres honoraires. Il en ressort combien le titre de membre honoraire est rarement conféré par l'ASE. Le comité a décidé de saisir l'occasion de cette assemblée générale pour honorer trois nouveaux membres qui se sont distingués dans l'électrotechnique:

Monsieur **A. Muri,** Dr h. c., directeur général de l'Administration des postes, télégraphes et téléphones suisses, a consacré une longue activité et consacre encore actuellement ses forces au développement des télécommunications dans notre pays. Nous pouvons bien dire, devant cette assemblée générale, que si notre pays jouit à l'étranger d'une

considération toute particulière par le travail technique qu'il produit dans le domaine des télécommunications, il le doit en premier lieu à l'activité de M. Muri. Il a sû développer de façon éminente l'industrie du courant faible, ce qui a entraîné des répercussions spécialement favorables pendant ces années de guerre. Monsieur le Dr Muri a toujours soutenu les travaux de l'ASE et a rendu à plusieurs reprises d'éminents services à notre association, de plus comme membre du Comité Electrotechnique Suisse où il représente la technique du courant faible. Il est le lien solide entre la technique du courant fort et du courant faible. Nous remercions M. le Dr Muri de tout ce qu'il a fait pour l'électrotechnique et pour le pays tout entier et proposons de le nommer, par acclamations, membre d'honneur de l'ASE. (Applaudissements.)

Monsieur **A. Muri,** Dr h. c., est *nommé* par acclamations *membre d'honneur de l'ASE.*

Le **président:** Monsieur le Dr *K. H. Gyr,* président du conseil d'administration de la S. A. Landis & Gyr, Zoug, est le créateur d'une industrie d'exportation importante de notre pays, qui a contribué à la renommée mondiale du travail suisse de précision. Il a bien mérité de l'électrotechnique suisse. Le Comité propose de nommer M. le Dr K. H. Gyr membre d'honneur de l'ASE. (Applaudissements.)

Monsieur le Dr **K. H. Gyr** est *nommé* par acclamations *membre d'honneur de l'ASE.* Sa nomination lui sera annoncée par télégramme, car la maladie l'empêche de participer à notre assemblée générale.

Le **président:** Monsieur *Hermann Kummler,* industriel, à Aarau, est un pionnier du développement des applications de l'électricité. Par les entreprises qu'il a fondées, il a contribué non seulement à la construction des centrales électriques qui étaient à leur début, mais aussi et avant tout au développement des nombreux réseaux de distribution et des installations électriques dans le pays entier. Il est le fondateur de la maison Kummler & Matter et fut aussi un des premiers qui construisit les lignes de contact pour chemins de fer électriques. Ainsi M. Kummler, qui a atteint le bel âge de 81 ans, a bien mérité de l'électrotechnique suisse. C'est pourquoi le Comité vous propose de nommer Monsieur Kummler membre d'honneur de l'ASE (Applaudissements.)

Monsieur **H. Kummler** est *nommé* par acclamation *membre d'honneur* de l'ASE.

Aux applaudissements de l'assemblée, le président remet aux nouveaux membres d'honneur, Messieurs A. Muri, Dr h. c., et H. Kummler, le vatrail aux armes de l'ASE; ce vitrail sera remis plus tard à Monsieur le Dr K. H. Gyr.

La séance est interrompue de 11 h 10 à 11 h 30.

No. 17:

Conférence de M. A. Muri, Dr h. c., directeur général de l'administration des Postes, Télégraphes et Téléphones, Berne, sur «L'évolution des télécommunications en Suisse» [2])

Le **président** donne la parole à Monsieur le Dr Muri pour sa conférence.

A la fin de celle-ci, le *président* remercie vivement Monsieur le Dr A. Muri pour sa conférence si intéressante. Monsieur Muri évoqua magistralement une image détaillée des fondements scientifiques, du développement technique et de la situation économique de la technique suisse des télécommunications.

Clôture de l'assemblée à 12 h 45.

Fribourg et *Zurich,* le 19 décembre 1944.

Le président: *Prof. Dr. P. Joye.*

Le secrétaire: *W. Bänninger.*

[2]) parue dans le Bulletin ASE 1944, No. 21, p. 587.

Union des centrales suisses d'électricité (UCS)

—

Procès-verbal
de la 52e Assemblée générale (ordinaire) de l'UCS, le samedi, 9 septembre 1944, à la Salle des Conférences, Neuchâtel

Le **Président,** Monsieur *R. A. Schmidt,* directeur de la S. A. Energie de l'Ouest Suisse, Lausanne, ouvre la 52e assemblée générale de l'Union des Centrales Suisses d'électricité à 15 h 15 dans les termes suivants:

«Messieurs et chers collègues,

Les représentants des autorités cantonales et communales se sont fait excuser de ne pouvoir assister à notre séance.

Je salue et remercie sincèrement les délégués de l'Electricité Neuchâteloise et des Services Industriels de Neuchâtel, MM. Borel, Martenet et Berner, qui ont bien voulu accepter la charge d'organiser nos assemblées de ce jour.

Je remercie aussi la Commune de Cortaillod et la Société des câbles électriques de Cortaillod, la Société Favag, de Neuchâtel, et la Société Fael, de Saint-Blaise, de même que la Société des Fours électriques Borel S. A. qui nous offrent généreusement l'excursion en bâteau de cet après-midi.

Comme on vous l'a déjà dit ce matin, M. le conseiller fédéral Celio, empêché de venir, s'est fait excuser. Par contre, j'ai le plaisir de saluer M. **Weber,** chef du contentieux et du secrétariat du Département fédéral des postes et des chemins de fer, M. **Lusser,** directeur de l'Office fédéral de l'économie électrique, M. **Mutzner,** directeur du Service fédéral des eaux. Je salue également la présence de M. **Koelliker,** de la direction générale des PTT, de M. **Kaufmann,** sous-directeur de l'Office de guerre pour l'industrie et le travail, et de M. **Viquerat,** sous-directeur de la Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents.

De plus, je salue les représentants de toutes les sociétés qui ont été invitées et que je ne nommerai pas à nouveau.

Je salue le président de l'ASE, M. **Joye,** tous les membres honoraires de l'ASE qui nous font l'honneur d'assister à notre assemblée, ainsi que les membres du comité de l'ASE.

Enfin, je salue encore tous les autres invités qui ont bien voulu se joindre à nous et aussi la presse, en la remerciant de l'intérêt qu'elle porte à nos affaires.

Vu le temps limité dont nous disposons, je passe à l'ordre du jour. Cependant, avant de le faire et comme chaque année, je dois vous lire une page douloureuse, celle qui porte les noms de nos collègues et amis qui nous ont quittés au cours de l'année; ce sont:

Burger Amanz, Betriebsleiter der Kraftwerkgruppe Amsteg-Ritom der SBB;

Hürzeler Jakob, kaufm. Assistent der Materialprüfanstalt und der Eichstätte des SEV;

Marti-Ziegler J.-F., gewesener Direktor der EW Wynau A.-G., ehem. Präsident der Tarifkommission des VSE u. Mitglied verschiedener Kommissionen;

Haas Robert, Dr., gewesener Direktor der Kraftübertragungswerke Rheinfelden;

Baumgartner-Würth Karl, gewesener Betriebsleiter des Elektrizitätswerkes Stäfa;

Payot Henri, Ingénieur, Délégué du Conseil d'administration de la Société Romande d'électricité, Clarens;

Steiner Josef, Seniorchef und Verwaltungspräsident der Steiners Söhne & Co., A.-G., Malters;

Buess Th., Direktor der Elektra Baselland, Liestal, Suppleant der Rechnungsrevisoren des VSE;

Dubochet Eel, ancien Président de l'UCS, fondateur de la Caisse de Pensions de Centrales suisses d'électricité, administrateur-délégué de la Société Romande d'électricité, Clarens.

Vous me permettrez d'adresser quelques mots particuliers à la mémoire de notre ancien président *Dubochet*. Vous savez qu'il a dirigé les destinées de l'UCS pendant 8 ans, de 1911 à 1919. C'est pendant cette période qu'eut lieu la dernière guerre mondiale qui rendit sa tâche très dure. C'est lui qui avait formé et dirigé le syndicat d'importation du cuivre, syndicat qui importait le cuivre d'Amérique pour les centrales suisses et leur rendit ainsi de grands services. Lorsque M. Dubochet quitta la présidence, il resta pendant longtemps encore président de la commission des assurances et en même temps président de la commission du personnel. C'est lui qui a fondé la caisse de pensions des centrales suisses d'électricité, si florissante.

Comme vous le savez aussi, il porta toujours une grande amitié à notre société. Il n'y avait jamais d'assemblée ou de séance importante sans que M. Dubochet ne fût là. Aussi garderons-nous sa mémoire en particulière estime et aurons-nous toujours pour lui beaucoup de reconnaissance pour tout ce qu'il a fait pour l'UCS.

Lorétan R., Dr. jur., juristischer Beamter im Sekretariat des VSE. M. Lorétan était adjoint juridique au secrétariat depuis le commencement de 1943 et déjà pendant ce temps très court pendant lequel il a pu collaborer avec nous, il nous a rendu d'éminents services.

Pedrazzini Michelangelo, Direktor der Elektrizitätsgesellschaft Sopracenerina, Locarno.

A la mémoire et en l'honneur de tous ces disparus, je vous prie de bien vouloir vous lever.

(L'assemblée se lève en signe de deuil.)

Je vous remercie.

Vous avez lu le rapport publié dans le Bulletin No. 16, du 9 août 1944; je n'y reviens pas en détail. Je voudrais seulement relever quelques points importants concernant l'économie électrique. Des efforts ont été faits à nouveau pour adapter l'économie électrique à l'économie générale et c'est ainsi que nous avons dû, l'hiver dernier encore, introduire certaines restrictions. Elles n'ont pas été très loin puisqu'elles n'ont touché que le chauffage et la préparation d'eau chaude. Ces restrictions ont été nécessaires pour satisfaire les besoins de l'industrie qui demande beaucoup plus de courant pendant la guerre, de telle sorte que les charges générales dans les réseaux ont augmenté jusqu'à 50 %. Malgré tout, nous avons pu effectuer un service presque irréprochable, bien que les conditions hydrauliques ne fussent pas très favorables.

Si nous avons pu nous adapter, c'est grâce en partie aux nouvelles usines qui ont été mises en marche à Innertkirchen, Verbois et Mörel.

A la fin de cette année, l'usine du Lucendro prendra son service et l'année prochaine celle de Rupperswil; après ces deux usines, nous en trouvons encore une dont la construction est commencée, celle de Rossens et d'autres dont la construction est encore prévue, celle du Bois-Noir par exemple. Mais ensuite, nous n'aurons plus rien pour compenser les augmentations de consommation d'énergie, notamment d'énergie d'hiver. Il devient ainsi urgent de pouvoir mettre sur pied de nouvelles usines pour la production d'énergie d'hiver. De grandes usines à accumulation ont été projetées et nous voulons espérer que les efforts de ceux qui veulent commencer les travaux pour des usines de ce genre seront bientôt couronnés de succès afin que notre approvisionnement en énergie soit assuré. C'est dans l'espoir que ces succès viendront bientôt que j'ouvre la séance.

No. 1:

Nomination de deux scrutateurs

MM. *Roesgen* et *Graner* sont désignés.

No. 2:

Approbation du procès-verbal de la 51° assemblée générale du 28 août 1943, à Montreux

Personne ne demande la parole.
Le procès-verbal est *adopté*.

No. 3:

Approbation du rapport du comité et de celui de la section des achats de l'UCS sur l'exercice 1943

Personne ne demande la parole.

Le rapport du comité et celui de la section des achats sont *adoptés*.

No. 4:

Comptes de l'UCS pour l'exercice 1943

Personne ne demande la parole.

Les comptes et les propositions du comité sont *adoptés*, de même que le rapport des vérificateurs des comptes.

No. 5:

Comptes de la section des achats pour l'exercice 1943

Le président: Vous remarquerez que la section des achats a versé une somme de 21 000 francs à l'UCS. De ces 21 000 francs, une part de 11 000 francs a été réservée à la propagande.

La parole est-elle demandée?

Ce n'est pas le cas.

Les comptes de la section des achats pour l'exercice 1943 et les propositions du comité sont *adoptés*.

No. 6:

Fixation des cotisations des membres pour 1945, conformément à l'art. 7 des statuts

Personne ne demande la parole.

La cotisation est fixée au même taux que pour 1944 et les propositions du comité sont *adoptées*.

No. 7:

Budget de l'UCS pour 1945

Le président: Le budget a été publié dans le Bulletin.

Vous remarquerez que nous avons prévu comme subvention pour la propagande une somme de 15 000 francs contre 11 000 que nous avions pour 1944. Ces 15 000 francs ont été fixés à la suite d'une demande de l'Elektrowirtschaft d'augmenter cette subvention. Où trouver l'argent nécessaire? Nous avons estimé qu'il devait être fourni par la section des achats. En effet, le meilleur moyen d'utiliser les bénéfices que l'on peut faire avec cette section c'est de les consacrer à la propagande. Aussi avons-nous décidé de donner suite à la requête de l'Elektrowirtschaft, à condition qu'Elektrowirtschaft demande à ses membres de faire leurs achats par la section des achats et que, d'un autre côté, elle n'autorise plus les membres fabricants à passer des arrangements concernant les remises avec d'autres qu'avec la section des achats. Nous tenons à le bien préciser. En ayant recours à la section des achats, vous ferez un acte de solidarité; vous permettrez en plus aux petites centrales d'obtenir des produits aux mêmes prix que les grandes; en outre, vous fournirez des fonds à la propagande.

La parole est-elle demandée?

Ce n'est pas le cas.

Le budget de l'UCS pour 1945 et les propositions du comité sont *adoptés*.

No. 8:

Budget de la section des achats pour 1945

Le président: Dans ce budget, on a tenu compte de ce que nous avons dit tout à l'heure et vous voyez que la subvention pour des buts généraux a été portée de 21 000 à

30 000 francs parce qu'il est entendu que c'est la moitié du bénéfice de la section des achats qui passe à la propagande, l'autre moitié étant utilisée à d'autres fins.

La parole est-elle demandée?

Ce n'est pas le cas.

Le budget de la section des achats pour 1945 et les propositions du comité sont *adoptés.*

No. 9:

Rapport sur l'activité de l'administration commune de l'ASE et de l'UCS en 1943 et comptes 1943, approuvés par la commission d'administration

Personne ne demande la parole.

L'assemblée *prend connaissance* du rapport sur l'activité de l'administration commune, et des comptes 1943.

No. 10:

Budget de l'administration commune de l'ASE et de l'UCS pour 1945, approuvé par la commission d'administration

Personne ne demande la parole.

L'assemblée *prend connaissance* du budget de l'administration commune.

No. 11:

Rapport et comptes du comité suisse de l'éclairage (CSE) sur l'année 1943 et le budget pour 1944

Personne ne demande la parole.

L'assemblée *prend connaissance* du rapport, des comptes et du budget.

No. 12:

Nominations statutaires

a) de deux membres du comité (nouveaux)

Le **président:** Nous avons à remplacer deux membres qui sont décédés l'année dernière, MM. Moll et Brugger.

Le comité vous propose d'une part le Dr Fehr, directeur de NOK que vous connaissez bien et dont chacun sait l'activité déployée chez nous. Nous sommes très heureux que M. Fehr veuille bien accepter de faire partie du comité. Nous en sommes d'autant plus heureux que nous avions besoin d'un juriste au comité, en remplacement de M. Brugger. En même temps, M. Fehr est représentant de la NOK, comme M. Brugger.

Comme deuxième candidat, nous avons l'honneur de vous présenter M. Bitterli, directeur de EW Wynau. Il représente une centrale privée, comme M. Moll le faisait auparavant.

Avez-vous d'autres propositions à faire?

Ce n'est pas le cas.

Désirez-vous procéder à ces deux nominations séparément ou ensemble?

L'Assemblée décide de procéder à la nomination d'ensemble.

MM. Fehr et Bitterli sont élus membres du comité.

b) Réélection de deux membres du comité

(les mandats de MM. Kaehr et Pronier sont expirés)

Le **président:** D'autre part, les mandats de MM. Kaehr et Pronier sont expirés. Ces messieurs veulent bien se mettre à la disposition de l'assemblée pour une nouvelle période de trois ans, si l'assemblée est d'accord. *(Approbation.)*

Les mandats de MM. Kaehr et Pronier sont renouvelés.

c) de deux contrôleurs et de leurs suppléants

MM. Meyer et Mercanton sont désignés comme contrôleurs et MM. Vocat et Rickenbach comme suppléants.

No. 13:

Choix du lieu de la prochaine assemblée générale ordinaire

Herr Nationalrat **W. Trüb,** Direktor des EW Zürich:

Herr Präsident, meine Herren Kollegen!

Im Jahre der Landesausstellung 1939 hatten wir Zürcher den SEV und den VSE zu uns geladen. Wir wollten im Rahmen unserer «Landi» unsere Tagungen abhalten und eigentlich dort eine Schlussapotheose feiern. Ein besonderer Anlass war ja damals das 50jährige Jubiläum des SEV. Leider hat dann die Kriegsdrohung alle unsere Vorbereitungen zerstört und uns jede Möglichkeit genommen, Gäste zu empfangen.

Nun aber ist ein neues grosses Ereignis in Sicht; denn übers Jahr feiert der VSE die 50 Jahre seiner Arbeit. Das wäre nun ein erwünschter Anlass, die Versammlung von Zürich doch noch abzuhalten und wieder einmal die ganze SEV- und VSE-Familie mit den Damen zu uns zu laden.

Im Jahre 1921, bei der letzten Tagung von Zürich, war es nicht möglich, mit den Damen zusammen den grossen Anlass zu feiern; 1939 hat der Krieg uns alles zerstört; also hoffen wir, dass 1945 uns nun den glücklichen Stern bringen wird.

Ich bitte Sie also, Ihre Tagungen nach Zürich zu verlegen, und ich möchte Sie im Namen der drei Unternehmungen, die in Zürich arbeiten, herzlich einladen, zu uns zu kommen — es sind das Elektrizitätswerk der Stadt Zürich, die Elektrizitätswerke des Kantons Zürich und die Nordostschweizerischen Kraftwerke.

Seien Sie herzlich willkommen bei uns, und auf Wiedersehen übers Jahr! *(Grosser Beifall.)*

Le **président:** Vos applaudissements montrent que nous acceptons avec plaisir la proposition que nous fait notre collègue Trüb au nom de l'EWZ, les EKZ et NOK. Nous ne pouvons que nous réjouir de cette invitation et être très reconnaissants aux entreprises de Zurich de bien vouloir la faire. Nous sommes certains que l'accueil qui nous sera fait à Zurich sera extrêmement cordial, généreux et chaleureux et nous nous réjouissons d'y aller. Je prie M. Trüb de vouloir bien transmettre nos remerciements à la ville de Zurich et aux entreprises zurichoises pour leur aimable invitation.

M. Joye, *président de l'ASE:* Au nom de l'ASE, j'accepte avec grand plaisir la proposition que vient de nous faire M. Trüb et nous nous réjouissons de nous trouver avec vous tous à Zurich l'année prochaine.

No. 14:

Divers: propositions des membres

Le **président:** Aucune proposition n'a été présentée.

Avant de clore la séance, je voudrais remercier chaleureusement les membres du comité pour le travail qu'ils ont fourni au cours de l'année dernière. Je remercie de même toutes les commissions de l'UCS, en particulier leurs présidents. Je remercie aussi le secrétariat de toute son activité.

A ce sujet, j'ai le regret de devoir communiquer que notre secrétaire, M. *Chuard,* désirant se faire une situation indépendante, nous a malheureusement envoyé sa démission pour la fin de l'année. Nous regrettons beaucoup son départ. Je le remercie maintenant déjà de tout le travail qu'il a accompli; il est encore des nôtres jusqu'à fin de l'année.

D'autre part, je puis vous communiquer que dans sa séance d'hier, notre comité a désigné comme successeur, dès le premier janvier de l'année prochaine, M. le Dr *Froelich,* adjoint de M. Chuard ces dernières années.

Je n'ai pas d'autre communication à vous faire.

La parole est-elle demandée?

Ce n'est pas le cas.

La séance est levée à 15 h 45.

Lausanne et *Zurich,* le 18 décembre 1944.

Le président:	Le secrétaire:
R. A. Schmidt.	*A. Chuard.*

30e Fête des jubilaires de l'Union des Centrales Suisses d'électricité, le 17 juin 1944, à Genève

Les présidents de l'UCS ont toujours tenu jusqu'ici, avec raison, à diriger personnellement la traditionnelle Fête des jubilaires. Mais, cette fois-ci, le président en charge avait dû passer la main. Monsieur le directeur Schmidt, qui assume ses fonctions présidentielles avec la plus grande ponctualité et avec l'allant et l'élégance que l'on sait, faisait en effet figure de jubilaire, primus inter pares, et c'est le doyen du Comité de l'UCS, Monsieur V. Abrezol, directeur des Forces motrices des lacs de Joux et de l'Orbe, Lausanne, qui dirigea l'assemblée, avec le charme et l'habileté coutumières aux Suisses romands, donnant ainsi à cette manifestation le caractère d'intimité et de cordialité qui lui convient.

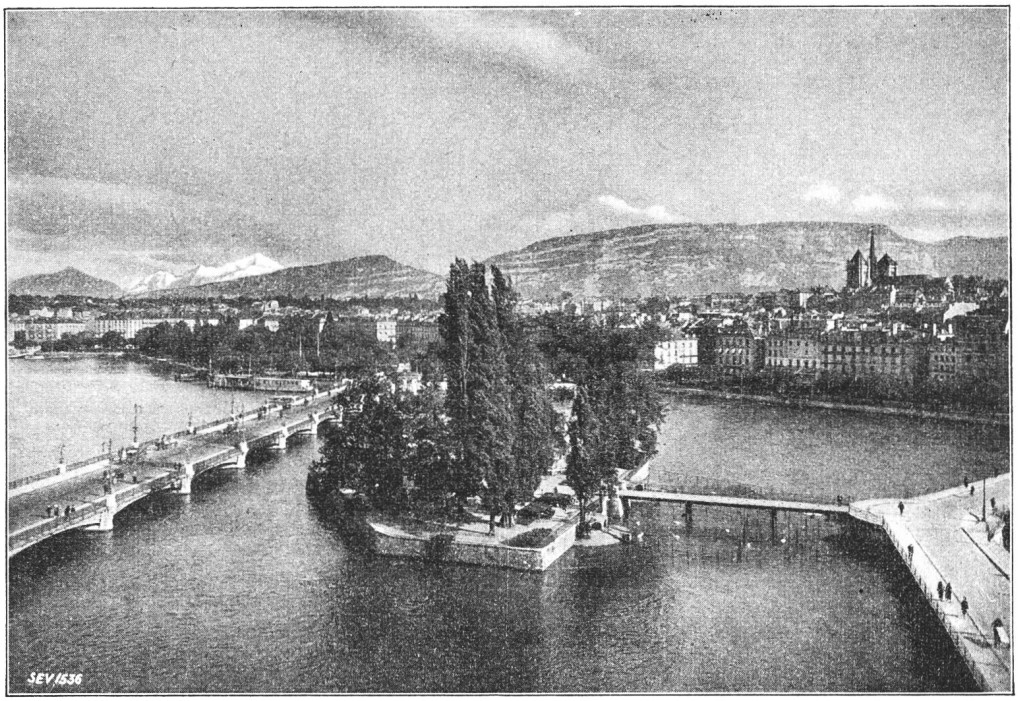

Nr. 6103 BRB 3. 10. 1939

C'est par un temps fort maussarde que les participants, venus de toutes les parties de la Suisse, arrivèrent dans la ville de la Société des Nations, dont le visage a bien plus changé depuis la guerre que celui des autres villes de notre pays. Le va-et-vient des diplomates et de leurs nombreuses suites a cessé, les frontières du petit canton sont hermétiquement fermées, les produits de la technique et de l'artisanat genevois ne peuvent plus être exportés. Genève est devenu bien calme, depuis que les répercussions de la guerre mondiale se font si lourdement sentir dans notre pays. Mais la ville a conservé toute sa beauté, son énergie, son esprit d'entreprise et son sens artistique. Genève demeure un centre de culture et d'humanité, dont la réputation universelle a encore grandi au cours du conflit qui déchire les peuples. Cette petite métropole est grande par son rayonnement spirituel. C'est pourquoi nous avons tous eu tant de plaisir à revoir Genève et à y tenir notre Fête des jubilaires, où le sentiment a toujours sa place.

Les vétérans, les jubilaires, leurs parents et les autres invités — au total plus de 700 personnes — furent tous réunis, à 11 heures, au cinéma Rialto dont la vaste salle convenait parfaitement à l'acte de remise des diplômes. Chaque participant avait sa place numérotée et toutes les dispositions avaient été prises afin que la séance se déroulât sans accroc. L'éclairage qui, dans les cinémas, peut toujours si bien donner l'ambiance nécessaire, concentrait l'attention sur le podium élégamment décoré, où le Comité de l'UCS siégeait presque in corpore. L'orchestre Sasselli joua une ouverture de circonstance, puis Monsieur le directeur **Abrezol** monta à son pupitre et s'adressa en ces termes aux vétérans et aux jubilaires, ou nom du Comité:

Chers vétérans et jubilaires,
Mesdames, Messieurs,

Notre cher président, M. Schmidt, étant l'un des jubilaires de cette année, il appartient au doyen du Comité de l'Union des Centrales Suisses d'électricité, de se substituer à lui aujourd'hui pour lui adresser, ainsi qu'à vous-mêmes, au nom de cette Union et de son Comité, de sincères félicitations, des remerciements et des vœux.

Qu'il me soit permis tout d'abord de relever ici combien nous sommes privilégiés de pouvoir, cette année encore, célébrer dans la paix notre fête de famille, alors que tout autour de notre pays, l'atroce guerre poursuit son œuvre infernale de destruction, de deuil et d'épouvante. Soyons-en profondément reconnaissants à Celui qui, jusqu'ici, a bien voulu étendre sa main protectrice sur notre patrie bien-aimée.

Ceci dit, j'ai le grand plaisir de saluer M. L. Casaï, conseiller d'Etat du canton de Genève, et M. J. Peney, vice-président du conseil administratif de la Ville de Genève, et les remercier pour avoir bien voulu honorer de leur présence notre manifestation.

Puis, je me sens pressé d'exprimer nos sentiments de gratitude aux Services industriels de la Ville de Genève, et en particulier à l'éminent président de son Conseil d'administration: M. Choisy, également ici présent, pour leur cordial et généreux accueil. Il nous est, en effet, particulièrement agréable de pouvoir nous réunir dans leur magnifique cité, l'un des plus beaux fleurons de nos villes suisses et de fournir ainsi l'occasion à de nombreux compatriotes venus d'autres régions de notre pays, d'admirer sa situation splendide à l'extrémité du bleu Léman, la beauté de ses édifices, ses monuments, ses parcs, ses jardins, ses institutions culturelles, et le développement de son commerce et de son industrie. En ce qui concerne particulièrement les Services industriels de Genève, nos participants auront l'occasion, sans doute, en prolongeant quelque peu leur séjour dans cette ville, de visiter la très belle et puissante usine de Verbois, inaugurée il y a quelques jours seulement, et qui vient bien à son heure, non seulement satisfaire aux besoins sans cesse

croissants du canton, mais aussi apporter une aide non négligeable à l'ensemble du réseau suisse de distribution d'énergie électrique.

Je salue notre cher collègue M. Pronier, directeur du Service de l'Electricité de Genève, qui assiste aussi à notre fête en qualité de jubilaire, et le remercie pour toute la peine et le soin qu'il a pris à son organisation.

Je salue la présence de MM. les représentants de la presse et les remercie pour tout l'intérêt qu'ils portent à notre manifestation.

Et maintenant, salut cordial à vous, vétérans et jubilaires qui, répondant à l'invitation qui vous est faite par l'Union des Centrales Suisses d'électricité et les S. I. de Genève, avez avec le plein agrément de vos supérieurs, suspendu pour un moment votre labeur, pour participer à cette fête de famille et célébrer, les uns le 40e et les autres le 25e anniversaire de votre activité au service de la même entreprise. C'est avec joie que nous vous souhaitons la bienvenue et de tout cœur que nous nous associons aux sentiments de satisfaction, de fierté même, et hélas peut-être, pour les plus âgés, de quelque mélancolie, que vous éprouvez en parvenant au terme de l'étape que nous avons tenu à marquer aujourd'hui.

Evoquant la carrière déjà longue que vous avez accomplie fidèlement au service de l'une de nos belles et importantes activités nationales et songeant au développement prodigieux de celle-ci pendant ce laps de temps, nous réalisons combien cette œuvre si féconde a exigé d'efforts de tous ceux qui y ont collaboré, des dirigeants comme des subalternes, des travailleurs intellectuels comme des manuels.

Les vétérans qui, aujourd'hui, se reportent au début de leur carrière, c'est-à-dire il y a 40 ans, se souviennent qu'alors l'entreprise au service de laquelle ils ont consacré leur vie, venait à peine de naître ou avait tout au plus quelques années d'existence. L'usine génératrice était équipée seulement de quelques centaines ou milliers de kW et se bornait à fournir à un nombre restreint de privilégiés, l'énergie nécessaire à leur éclairage et à quelques petits moteurs. Le soir venu, la presque totalité des villes et villages étaient encore éclairés par de maigres luminaires au gaz ou au pétrole, en sorte que, dès la tombée de la nuit, tout le pays était plongé dans une demi-obscurité voisine de celle imposée actuellement par les autorités militaires.

Or, voici qu'aujourd'hui, après ces 40 années de labeur soutenu, l'usine est équipée à sa pleine puissance ou reconstruite pour pouvoir, à l'exception des crues de courte durée, absorber toute l'énergie disponible dans la rivière. Dans tout le pays, de nombreuses et puissantes centrales électriques ont été édifiées, dont un grand nombre avec des bassins d'accumulation créés au moyen de gigantesques barrages. Quant aux réseaux de distribution, ils ont pris un développement tel en Suisse, qu'à la plaine comme à la montagne, il n'est presque plus une seule maison qui ne soit raccordée à l'une de ces centrales, c'est-à-dire à même de bénéficier des innombrables applications de l'électricité.

Et puisque nous avons parlé des Services industriels de Genève, dont nous avons le très grand plaisir de voir plus de 100 employés de 25 ans de service et plus assister à notre fête, citons les quelques chiffres suivants:

Il y a 40 ans, les S. I. de Genève, véritables précurseurs de notre industrie, avaient déjà 8 ans d'existence et, ce qui était formidable pour l'époque, mais témoignait d'une claire vision de l'avenir, avaient d'emblée équipé leur usine avec 15 groupes générateurs de 750 kW. Le réseau comportait 203 km de lignes aériennes et souterraines avec une consommation annuelle de 28 millions de kWh.

15 ans plus tard, c'est-à-dire il y a 25 ans, l'équipement de l'usine était de 16 000 kW et le développement du réseau avait porté celui-ci à 826 km avec une consommation annuelle de 83 millions de kWh.

Mais aujourd'hui, les groupes générateurs de l'usine de Verbois, qui a remplacé l'ancienne usine de Chèvres, totalisent 70 000 kW. Le réseau comprend 1267 km de lignes aériennes et souterraines. Quant à l'énergie consommée par le réseau, elle fut l'année dernière de 204 millions de kWh, chiffre qui paraît devoir être de beaucoup dépassé cette année.

Eh bien, pour satisfaire à l'accroissement incessant de la consommation de l'électricité, un développement a été réalisé dans des proportions analogues dans toute la Suisse, si bien que la puissance fournie par l'ensemble des centrales est actuellement voisine de un million de kilowatts, tandis que la consommation suisse d'énergie électrique qui, il y a 40 ans, était d'environ 300 millions de kWh, et il y a 25 ans, d'environ 2 700 000 000 de kWh atteint maintenant plus de 8 650 000 000 de kWh par année.

Or, chers vétérans et jubilaires, nous savons par notre propre expérience que cet essor prodigieux ne s'est pas réalisé tout seul. Nous savons tout ce que ce résultat a coûté de soucis, de travail ardu et persévérant, de découragement parfois dans les premières années, alors que l'appareillage électrique n'était pas encore au point, que les courts-circuits se succédaient aux courts-circuits, les pannes de courant aux pannes de courant, et que, jour et nuit, sous les réclamations et invectives compréhensibles des abonnés, tout le personnel, fatigué et énervé, s'évertuait à rechercher et à réparer, souvent au péril de sa vie, les causes de ces perturbations qui, à peine éliminées, se produisaient sur d'autres points de l'installation.

Oui, chers vétérans, premiers pionniers de notre industrie, nous nous souvenons de tous les efforts que vous avez accomplis pour assurer une exploitation convenable, tout en procédant jour après jour à l'extension incessante des usines et réseaux de distribution. Et vous, jubilaires de 25 ans de service et plus, qui vous êtes joints à vos valeureux devanciers, vous leur avez apporté le précieux concours de vos plus jeunes forces et, profitant de leur expérience, vous avez avec eux travaillé fidèlement et de tout votre cœur sans doute à la réalisation de l'œuvre magnifique et d'un intérêt capital pour notre pays, qui aujourd'hui permet à la Suisse, en ce qui concerne sa consommation d'énergie électrique par rapport à sa population, de figurer au tout premier rang des nations, tout en lui permettant de se libérer d'importantes sujétions étrangères.

Ah, certes, si notre activité est l'une des plus belles et des plus profitables à notre économie nationale et à notre bien-être, elle comporte une discipline sévère. Il s'agit en effet d'un service public qui ne supporte pas d'arrêts. Aussi bien, ceux qui en ont la charge, sont-ils, plus que dans d'autres exploitations, astreints à une rigoureuse observance de leur horaire de travail, une attention soutenue et une précision absolue dans l'exécution des ordres reçus. Même en dehors des heures de travail, beaucoup d'entre eux sont pour ainsi dire constamment de piquet, pour intervenir immédiatement en cas de perturbations ou d'avaries. La nécessité de rétablir le service dans le plus court délai exige que le personnel des réseaux, quel que soit le temps, de jour ou de nuit, se mette immédiatement en campagne. Or, souvent l'orage ou la tempête sévissent, il pleut à torrent, il neige abondamment, le vent souffle en rafales ou bien il gèle à pierre fendre et il faut, coûte que coûte, notamment dans les régions du Jura et des Alpes, au prix d'efforts souvent considérables, suivre les lignes, découvrir et réparer la cause de la perturbation. Nous savons que nombre d'entre vous ont été et sont encore dans l'obligation de remplir des missions de ce genre qui, parfois, ont donné lieu à de remarquables et périlleuses performances, ignorées du public, mais dont nous savons apprécier tout le mérite. Or, lors de ces perturbations, le personnel dirigeant est à son poste et doit garder tout son sang-froid et sa lucidité d'esprit, pour donner de façon précise les ordres nécessaires et, responsable de la vie de ses hommes, veiller constamment à ce qu'aucune fausse manœuvre ou imprudence ne soit commise.

Quant au personnel administratif et commercial, s'il n'est pas exposé aux mêmes risques et efforts physiques que celui des usines et réseaux, il est cependant, lui aussi, appelé à remplir un rôle important pour assurer la bonne marche et le développement constant de l'entreprise. La compétence, les qualités commerciales, la ponctualité de ce personnel et son comportement envers le public, constituent des facteurs essentiels de la prospérité et du bon renom de notre industrie.

Plusieurs directeurs et sous-directeurs de nos centrales et services électriques assistent à cette fête en qualité de

vétérans et de jubilaires. Nous savons combien lourde est leur responsabilité financière, administrative et technique, et partageons les gros soucis causés à la plupart d'entre eux par l'épuisement presque total de leurs disponibilités d'énergie électrique et les difficultés qui se heurtent à la construction cependant inéluctable de nouvelles et coûteuses usines. Nous tenons à rendre un juste hommage à la compétence, la conscience, la clairvoyance et le dévouement avec lesquels ils remplissent leur importante mission et, par une gestion à la fois courageuse et prudente de leurs entreprises, ont assuré en même temps l'équilibre financier de celles-ci et leur extraordinaire développement.

A vous tous, directeurs, ingénieurs, contre-maîtres, employés et ouvriers, qui avez fait honneur à votre tâche et êtes demeurés fidèles à votre poste durant ces longues périodes de 25 et même de 40 ans, j'ai le très grand plaisir d'adresser les félicitations les plus chaleureuses et la profonde gratitude de notre Union des Centrales Suisses d'électricité pour votre dévouée collaboration à la bonne marche de nos entreprises et par cela pour les très grands services que vous avez rendus à notre pays.

Chacun de vous, dans la mesure de ses moyens, a été l'un des artisans du magnifique épanouissement de notre branche d'activité et contribué ainsi à l'indépendance économique, à la prospérité de notre patrie et au mieux être de ses habitants.

Nous ne voulons pas omettre de rendre hommage aussi à vos aimables et dévouées compagnes, présentes ou absentes qui, en partageant vos peines, vous ont aidé à remplir tout votre devoir. Elles ont d'ailleurs droit aussi à notre reconnaissance, parce que nous n'ignorons pas que généralement, elles sont nos meilleures propagandistes des applications ménagères de l'électricité.

Enfin, nous sommes de cœur avec les jubilaires qui, retenus par le service militaire ou les exigences de l'exploitation, n'ont pu être des nôtres aujourd'hui.

Et maintenant, je voudrais, à l'occasion de cette fête de famille, convenir avec vous combien nous sommes privilégiés de pouvoir collaborer à des entreprises qui, si elles exigent parfois une sévère discipline, assurent en revanche à leurs serviteurs des situations stables, c'est-à-dire sans chômage et équitablement rétribuées, tout en leur procurant la satisfaction morale de participer à une œuvre extrêmement intéressante, parce que génératrice au premier chef de la prospérité du pays. Je voudrais également souligner toute la sollicitude que nos entreprises ont apportée aux œuvres sociales intéressant leur personnel, parmi lesquelles je cite particulièrement la Caisse de pensions, créée par notre Union des Centrales Suisses d'électricité. Je pense aussi à la bonne volonté avec laquelle il a été donné suite aux directives de la commission du personnel de l'UCS, en ce qui concerne les allocations de renchérissement et familiales, directives qui tiennent compte dans une large mesure des circonstances difficiles que nous traversons et dont l'application charge lourdement le budget des entreprises.

C'est pourquoi je vous demande d'être à votre tour reconnaissants aux Centrales et Services qui vous occupent, pour tout ce qu'ils vous ont donné et de leur prouver votre gratitude, non seulement en poursuivant votre tâche avec zèle et conscience, comme par le passé, mais en inculquant aux jeunes vos principes d'ordre et de fidélité au devoir et en veillant à susciter chez eux les sentiments d'estime et de confiance mutuelles qui doivent régner du haut en bas de la hiérarchie, du directeur à l'ouvrier, pour assurer cette franche et joyeuse collaboration qui rend le travail tellement plus facile et plus fécond, et en fait une source de profonde satisfaction.

La production et la distribution d'énergie électrique exigent le concours d'un nombre important de spécialistes de tous genres. Or, grâce à l'Union des Centrales Suisses d'électricité, ceux-ci forment ensemble une saine et belle famille. Je souhaite ardemment que, tel que cela a été le cas jusqu'ici, il n'entre point dans celle-ci d'éléments qui viennent troubler l'harmonie et la concorde entre ses membres. Je compte sur vous, chers vétérans et jubilaires, pour maintenir le bel esprit qui règne dans cette famille et grâce auquel nous continuerons à travailler joyeusement au développement incessant de nos entreprises et à faire bénéficier notre chère patrie de tous les bienfaits dispensés par la fée électricité.

De charmantes genevoises vont vous remettre, à vous chers vétérans au nombre de 41, encore fermes au poste après 40 ans de service, un souvenir sous forme d'un gobelet et, à vous chers jubilaires au nombre de 306, un diplôme délivré à ceux qui ont accompli 25 ans de service dans la même entreprise.

Puissent ces témoignages de haute estime et de reconnaissance vous être agréables et ce jour de fête, auquel le comité de notre Union s'associe de tout cœur, vous permettre à tous de jouir pleinement et dans une saine allégresse, de la cordialité qui unit les membres de notre belle corporation!

De longs applaudissements saluèrent le discours si bien senti de M. Abrezol. M. **Erich Choisy**, president du Conseil d'administration des Services Industriels de Genève, prit alors à son tour la parole pour apporter le salut et les félicitations de Genève qui, bien que se trouvant aux confins de la Suisse, n'en est pas moins à l'unisson avec tous les cantons de la Confédération. L'usine de Verbois, dont la construction a duré 6 ans et qui fut récemment inaugurée en présence du conseiller fédéral Celio et du général Guisan, a permis une fois de plus de constater que les progrès de la technique ne sont pas uniquement dus aux travaux des constructeurs, mais aussi à ceux des exploitants, dont les expériences et les suggestions sont précieuses pour les constructeurs. Aujourd'hui, les vétérans et les jubilaires de l'exploitation sont réunis. Qu'ils soient, à cette occasion, remerciés de leur fructueuse activité. Aux applaudissements de l'assistance, M. Choisy félicita les jubilaires au nom des Services Industriels, du Canton, représenté par le conseiller d'état Casaï, et de la Ville, représentée par le vice-président Peney. Il exprima le vœu que la fête puisse se dérouler par beau temps, bien que la pluie fusse certainement la bienvenue, après une si longue période de sécheresse, non seulement dans l'intérêt de notre agriculture, mais aussi dans celui de nos entreprises électriques. M. Choisy termina en invitant les participants à revenir à Genève.

De gracieuses genevoises en costume régional remirent alors des gobelets aux 41 vétérans, dont 38 étaient présents, et des diplômes aux 306 jubilaires, dont 272 étaient dans la salle. Avec une émotion bien compréhensible, ceux-ci montèrent à tour de rôle sur le podium, où le président leur serra la main et où ils reçurent leurs gobelets ou leurs diplômes. Les plus éminents d'entre eux furent félicités tout particulièrement, notamment les vétérans T. Heinzelmann, chef du département des installations des Forces Motrices Bernoises et membre de la Commission des normes et de l'Office pour l'élaboration des programmes d'essai, G. Stahel, chef d'exploitation des usines du Chemin de fer de la Wengernalp et de la Jungfrau, A. Margot, fondé de pouvoir et chef de la comptabilité de la Cie vaudoise des forces motrices des lacs de Joux et de l'Orbe, et les jubilaires H. Marty, directeur des FMB, membre du Comité de l'ASE, du Comité national suisse pour la CIGRE, de la Commission des perturbations téléphoniques et de plusieurs Comités techniques du CES, J. Pronier, directeur du Service de l'électricité de Genève, membre du Comité de l'UCS et ancien membre du Comité de l'ASE, membre de la Commission de corrosion, W. Pfister, directeur de la Société du Canal de l'Aar et de l'Emme, membre du Comité de l'UCS et du Comité de direction de l'ASE et de l'UCS, de la Commission pour la création d'occasions de travail et de la Commission suisse des applications électro-thermiques, président de l'Electrodiffusion, R. A. Schmidt, directeur de l'EOS, président de l'UCS.

Aux vifs applaudissements de l'assemblée, M. Abrezol releva les grands mérites que Monsieur Schmidt s'est acquis auprès de l'UCS et dans le développement général des entreprises électriques, et insista sur les qualités exceptionnelles du jubilaire et sur les importantes missions dont il est chargé. M. Schmidt dirige l'une de nos plus grandes entreprises électriques, l'EOS, il est depuis 14 ans le dévoué président de l'UCS et, cette année, président de la Com-

mission d'administration de l'ASE et de l'UCS, membre du CES, de la Commission fédérale des installations électriques, du Comité de l'Union Internationale des Producteurs et Distributeurs d'énergie électrique, dont il organisa avec un magnifique succès le congrès de 1934 qui s'est tenu en Suisse et dont il fut pendant un certain temps le président. Il participa à la Conférence mondiale de l'énergie de 1936, à Washington, où il dirigea avec habileté des séances en allemand, anglais et français. M. Abrezol félicita chaleureusement M. Schmidt pour tout ce qu'il a déjà fait dans l'intérêt général et le remercia de s'être dépensé sans compter pour notre pays.

L'orchestre entonna le Cantique suisse que chacun chanta dans sa langue maternelle, puis des voitures de tramway réservées conduisirent les quelque 700 participants à la Salle Communale de Plainpalais, où se déroula le banquet.

Le temps s'était fort heureusement rasséréné et, lorsque l'on s'embarqua, à 15 h 30, sur le «Simplon», le soleil brillait de tout son éclat sur les magnifiques rives du lac et ses belles demeures patriciennes. C'est dans une atmosphère des plus chaleureuses que les jubilaires et leurs amis passèrent l'après-midi sur le lac. Une collation fut servie et un pittoresque orchestre incita même quelques couples à danser, tandis que s'échangeaient partout d'anciens souvenirs. Seul, la vue de la rive française rappelait que la guerre sévissait inexorablement autour de nous. Vers 18 heures, le vapeur rentra dans la rade, où le magnifique jet d'eau fut longuement admiré. De nombreux participants demeurèrent à Genève le dimanche et même plus longtemps, et se promirent de revenir plus souvent dans cette ville si accueillante.

Nos amis genevois furent en tous points des hôtes admirables. Le Service de l'électricité n'avait pas hésité de prendre à sa charge une grande partie des frais de cette manifestation. Au nom de tous les participants et de l'UCS, nous réitérons au Service de l'électricité, à la ville et au canton de Genève nos plus vifs remerciements. *Br.*

Liste der Jubilare des VSE 1944 — Liste des jubilaires de l'UCS 1944

Veteranen (40 Dienstjahre):
Vétérans (40 années de service):

Städtische Werke Baden:
Gottlieb Dättwyler, Monteur.

Elektrizitätswerk der Stadt Basel:
Adolf Sollberger, Direktionssekretär.

Bernische Kraftwerke A.-G., Bern:
Th. Heinzelmann, Vorsteher der Installations-Abteilung.
Fritz Bucher, Hausmeister.
Felix Meyer, Chefmagaziner.
Hans Lienhard, Elektrotechniker.

Services Industriels de La Chaux-de-Fonds:
Emile Bader, serrurier.

Société Romande d'Electricité, Clarens:
Jules Falquier, magasinier.
Gustave Talon, appareilleur.

Elektrizitätswerk Dürnten:
Werner Honegger, Betriebsleiter.

Entreprises Electriques Fribourgeoises, Fribourg:
Oscar Cot, chef d'équipe.
Charles Guillod, monteur-stationné.
Nestor Roulin, chef d'équipe.
Auguste Berthold, technicien.
Camille Pilloud, monteur.
Georges Fischer, monteur.

Service de l'Electricité des Services Industriels de Genève:
Charles Pictet, chef de bureau.
Bernard Truffet, chef d'équipe.

Elektrizitätswerk Horgen:
Reinhold Zürrer, Monteur und Einzüger.

Kraftwerke Wengernalp- und Jungfraubahn, Interlaken:
Georg Stahel, Betriebsleiter der Kraftwerke.

Cie. vaudoise des forces motrices des lacs de Joux et de l'Orbe, Lausanne:
William Pahud, chef des ateliers et magasins.
Louis Epitaux, agent local.
Alfred Margot, fondé de pouvoirs et chef de la comptabilité.
Maurice Bourgeois, sous-chef d'usine.
Jules Collet, machiniste.

Società Elettrica Sopracenerina, Locarno:
Gius. Sarinelli, capo-esercizio, procuratore.

Centralschweizerische Kraftwerke, Luzern:
Alfr. Müller, Maschinist in Rathausen.

Elektrizitätswerk der Stadt Luzern:
Franz Limacher, Verwaltungsbeamter.
Fritz Schwarz, Hauptbuchhalter.

Electricité Neuchâteloise S. A., Neuchâtel:
Adrien Besuchet, agent local aux Bayards.

Aare-Tessin A.-G. für Elektrizität, Olten:
Viktor Wyss.

Elektrizitätswerk der Gemeinde Rüti:
Jakob Bachofen, Betriebsleiter-Stellvertreter.

Gesellschaft der Aare- und Emmenkanal A.-G., Solothurn:
Arnold Roth, Betriebsmonteur.

Strassenbahn St. Gallen — Speicher — Trogen, Speicher:
Jakob Büchler, Monteur.

St. Gallisch-Appenzellische Kraftwerke A.-G., St. Gallen:
Ferdinand Weiss, Kreis-Chefmonteur in Wil.

Rhätische Werke für Elektrizität, Thusis:
Hans Conrad, Betriebsleiter.

Lonza A.-G., Basel; Werk Visp:
Wendelin Hasler, Schichtenführer im KW Gampel II.

Elektrizitätswerk der Stadt Winterthur:
Jakob Keller, Monteur.
Gottfried Frick, Monteur.

Elektrizitätswerk der Stadt Zürich:
Anton Seitz, Monteur.
Johann Hasler, Handwerkervorarbeiter.

Jubilare (25 Dienstjahre):
Jubilaires (25 années de service):

Elektrizitätswerk der Stadt Aarau:
Ernst Nussbaum, Hilfsarbeiter.
Oskar Basler, Hilfsmaschinist.
Paul Wieland, Werkstatt-Vorarbeiter.
Oskar Schwarz, Hilfsarbeiter.

Aargauisches Elektrizitätswerk, Aarau:
Hans Hüsser, Maschinist.
Jean Meier, Maschinist.
Karl Gunkel, Chefmaschinist.
Emil Baumann, Monteur-Gruppenführer.
August Weber, Freileitungsmonteur.
Urban Böni, Magaziner.

Elektrizitätsanlage Aarberg:
Rudolf Tilliot, Monteur.

Elektrizitätswerk Appenzell:
Beat Knechtle, Kassier.

Elektrizitätswerk des Kantons Thurgau, Arbon:
Robert Wick, Kreismonteur.

Elektrizitätswerk Arosa:
Rudolf Frey, Buchhalter.

Nordostschweizerische Kraftwerke A.-G., Baden:
Hermann Damm, Konstrukteur.
Johann Kreuzer, Magaziner.
Johann Baumgartner, Mechaniker.
Louis Bianchi, Hilfsarbeiter.
Ernst Guyer, Maschinist.
Gustav Lauffer, Maschinist.
Hermann Rossi, Maschinist.
Hans Sievert, Reserve-Schichtführer.
Hermann Scheuermeier, Schichtführer.
Fritz Schmid, Schichtführer.

Elektrizitätswerk der Stadt Basel:
Eduard Kupferschmid, Bureau-Assistent.
Jakob Ehrsam, Uhrenmechaniker-Vorarbeiter.
Otto Müller, techn. Assistent.
Ernst Mangold, Schaltbrettwärter.
Karl Ackermann, Einzüger.
Josef Tröndle, Bureau-Assistent.
Rudolf Haefely, Monteur-Vorarbeiter.
Walter Degen, Monteur.
Karl Balmer, Uhrenmechaniker.
Emil Meyer, Zeichner.
Karl Donné, Hilfsarbeiter.
Hans Schenk, Einzüger.

Elektrizitätswerk der Stadt Bern:
Karl Kohli, Handlanger.
Hermann Feller, Instrumentensetzer.
Ernst Kohler, Handlanger.
Frl. Frieda Moser, Kanzlistin.
Hans Hofer, Buchhalter.

Bernische Kraftwerke A.-G., Bern:
Hans Köhli, Betriebstechniker.
Franz Allemann, Chefmonteur.
Gottfried Fankhauser, Kassier.
Hermann Hässig, Fakturenchef.
Hans Haus, Fakturist.
August Berger, Installationsmonteur.
André Winkelmann, Zählermonteur.
Walter Burkhardt, Betriebsleiter.
Ernst Mühlethaler, Elektrotechniker.
Robert Willen, Angestellter.
Max Rymann, kaufm. Angestellter.
Fritz Ryter, Hilfsmaschinist.
Ernst Thomann, Hilfsarbeiter.
Florenz Hirtz, Stellvertreter des Eichmeisters.

Paul Hirschi, Magaziner.
Werner Rieser, Ingenieur.
Fritz Baumgartner, Betriebstechniker.
Hans Friedli, Kontrolleur.
Paul Peyer, Buchhalter.
Oskar Willert, Chef des Fakturenbureaus.
Ernst Wohlgemuth, Elektrotechniker.
Eduard Stalder, Freileitungsmonteur.
Albert Hagenbucher, Einzieher.
Alfred Beyeler, Maschinist.
Fritz Marti, Elektrotechniker.
Frl. Emma Kneubühl, Kanzlistin.
Hans Marty, Direktor.
Karl Ischi, Inspektor.
Hermann Scherler, Adjunkt des Inspektors.
Arnold Schneider, Liegenschaftsverwalter.
Walter Jahn, Direktionssekretär.
Ernst Büchelin, Elektrotechniker.
Ernst Böhringer, Konstrukteur.
Fritz Brunner, Registrator.
Arnold Hauser, Elektrotechniker.

Elektrizitätswerk der Stadt Biel:
Fritz Schürch, Vorarbeiter.
Léon Duparc, Monteur.
Walter Flury, Adjunkt.
Hermann Brechbühler, Maschinist.
Johann Tschanz, Abwart.
Wilhelm Schorer, Fakturist.

Aare-Tessin A.-G. für Elektrizität, Bodio:
Vittorio Peduzzi, Zentralenchef Tremorgio.
Ferdinando Nervi, Chauffeur-Chef.
Achille Mondini, Chefmonteur.

Elektrizitätswerk Brig-Naters A.-G., Brig:
Vitus Karlen, Monteur.

Elektrizitätswerk der Stadt Brugg:
Emil Streich, Maschinist.

Services Industriels de La Chaux-de-Fonds:
Armand Debrot, chef de bureau.
Paul Chervet, préposé aux abonnements.
Charles Grossenbacher, poseur de compteurs.
Marcel Robert, machiniste.

Société Romande d'Electricité, Clarens:
Edmond Pittet, chef du service des lampes.
Emile Rittener-Ruff, régleur à l'usine de Souzin.
David Pignat, régleur à l'usine de Vouvry.
Louis Bonjour, employé de bureau.
Ernest Sutermeister, caissier.
Emile Grangier, régleur à l'usine du Pont de la Tine.
Pierre Marzetta, appareilleur.
Louis Mottier, employé du service des compteurs.
Marius Aubort, employé du service des lampes.
Alexis Borloz, régleur à l'usine de Taulan.
Samuel Stucki, appareilleur à Aigle.
Louis Borgeaud, employé au service de contrôle.

Elektrizitätswerke A.-G., Davos:
Adolf Schärer, Maschinist.
Ernst Lutz, kaufm. Angestellter.
Georg Frick, Elektromonteur.

Elektrizitätswerk Dürnten:
Hermann Peter, Zählerableser.

Entreprises Electriques Fribourgeoises, Fribourg:
Maurice Bays, chef d'équipe.
Pierre Chenaux, chef de bureau.
Louis Chillier, monteur.
Joseph Ducret, chef d'usine.
Louis Fiette, monteur.
Louis Guillet, machiniste.
Léonard Hayoz, machiniste.
Henri Guillaume, comptable.
Ignaz Corminbœuf, sous-chef d'usine.
Louis Barbey, employé de bureau.
Jules Caille, machiniste.
Gaston Cardinaux, ingénieur.
Albert Pythoud, machiniste.

Service de l'Electricité des Services Industriels de Genève:
Jean Pronier, directeur.
John Pellet, chef de l'atelier des autos.
Edmond Beauverd, commis.
Jean Stamm, contremaître.
Mlle Alice Pahud, sténo-dactylo.
Ernst Kernen, contremaître.
Jean Pellarin, aide-monteur.
Alfred Meuter, manœuvre.
Charles Tranchet, machiniste.
Armand Le Roy, commis.
Jean Vuillemin, manœuvre.
Charles Hermann, mécanicien.
Edmond Haussauer, commis.
Henri Berchtold, mécanicien.
Arthur Lance, monteur.
André Jeanmonod, chauffeur de chaudière.
André Dandelot, serrurier.
Camille Picchiura, serrurier.
Robert Schumann, chef d'équipe.
Emile Gavairon, releveur d'index.
Charles Deschamps, mécanicien.
René Favey, commis.
Charles Henninger, mécanographe.
Walter Dietschi, barragiste.
Albert Cornu, contrôleur.
Jacques Wylemann, manœuvre.
Henri Gap, monteur-électricien.
John Brun, mécanicien.
Charles Guy, contrôleur.
Louis Mayor, chef d'équipe.

Elektrizitätswerk Grabs:
Adolf Haupt, Maschinist und Installateur.

Elektrizitätswerk Horgen:
Robert Holder, Betriebsleiter.

Kraftwerke Wengernalp- und Jungfraubahn, Interlaken:
Karl Boss, Hilfsmaschinist im KW Lütschenthal.

Licht- und Wasserwerke Interlaken:
Walter Kunz, Buchhalter.

A.-G. Bündner Kraftwerke, Klosters:
Alfred Sollberger, Maschinist.
Hans Schett, Prokurist.
Paul Müller, Maschinist.

Elektrizitätswerk der Gemeinde Küsnacht/ZH:
Konrad Kaufmann, Betriebsmonteur.
Josef Oberholzer, Chefmonteur.

A.-G. Elektrizitätswerke Wynau, Langenthal:
Ernst Künzli, Maschinist.

Licht- und Wasserwerke der Gemeinde Langnau:
Werner Lehmann, Kassier u. Sekretär.

Kraftwerk Laufenburg:
Georg Grüebler, Zeichner.
Robert Maier, Kaufmann.

Service de l'Electricité de la Ville de Lausanne:
Paul Chambovey, technicien Ire classe.
Roger Clerc, technicien IIe classe.
Alfred Favey, monteur.
Georges Jost, ouvrier d'usine.

S. A. l'Energie de l'Ouest-Suisse, Lausanne:
R. A. Schmidt, directeur.

Cie. vaudoise des forces motrices des lacs de Joux et de l'Orbe, Lausanne:
Clément Lambelet, ouvrier-électricien.
Joseph Mettraux, monteur-électricien.
Louis Ducret, monteur-électricien.
Albert Duflon, chef d'équipe.
Marcel Faravel, chef d'équipe.

Elektrizitätswerk der Gemeinde Linthal:
Melchior Wichser, Bureau-Angestellter.

Società Elettrica Sopracenerina, Locarno:
Giuseppe Bacchiarini, macchinista.
Felice Camponovo, montatore.

Services Industriels, Le Locle:
Zélim Huguenin, machiniste.
Charles Gentil, releveur de compteurs.

Officina Elettrica Comunale Lugano:
Giuseppe Tarozzi, macchinista.
Battista Ponti, montatore.
Riccardo Bottani, montatore.

Centralschweizerische Kraftwerke, Luzern:
Karl Betschart, Freileitungsmonteur.
Walter Gretener, kaufm. Angestellter.
Fridolin Studer, Hilfsmaschinist.
Alfred Luginbühl, Installations-Monteur.
Josef Stadler, Freileitungsmonteur.
Paul Lüthy, Zählermechaniker.
Karl Zurfluh, Magaziner.
Hans Kienast, Maschinist.
Gustav Gisler, Kassier.
Albert Bucher, Zählermechaniker.

Elektrizitätswerk der Stadt Luzern:
Walter Huber, Installations-Inspektor.
Fritz Ellenberger, Bureau-Gehilfe.
Franz Sidler, Angestellter der Anschluss-Kontrolle.
Hans Frey, technischer Gehilfe.
Jacques Seiler, Verwaltungsbeamter.
Fritz Nussbaum, Obermaschinist.

Gemeindebetriebe Lyss:
Jakob Wild, Beamter.
Fritz Kobel, Betriebsleiter - Verwalter.

Elektrizitätswerk der Gemeinde Matzingen:
Karl Eckert, Präsident und Kassier.
Albert Gehring, Ortsmonteur und Kommissionsmitglied.

Municipalité de Moutier:
Wilhelm Hauss, chef-machiniste.

Electricité Neuchâteloise, Neuchâtel:
Marc Reymond, agent aux Ponts-de-Martel.
Oswald Binggeli, monteur à Môtiers.

Aare-Tessin A.-G. für Elektrizität, Olten:
Gustav Henzmann, Schaltwärter.
Otto Bärtschi, Maschinist.
Zeno Brosi, Maschinist.
Otto Bitterli, Magaziner.
Josef Schmid, Maschinenmeister.
Jakob Grütter, Maschinist.
Hans Jäggi, Maschinist.
Paul Jäggi, Schichtführer.
Josef Kramer, Prokurist.
Adolf Ellenberger, Freileitungsmonteur.

Städtisches Elektrizitätswerk Rorschach:
Benedikt Weissenrieder, Betriebsleiter-Adjunkt.
Paul Knobel, Hilfsarbeiter.

A.-G. Kraftwerk Wäggital, Siebnen:
Josef Schilling, Maschinist.
Felix Leuzinger, Schichtführer.
Adolf Kraft, Betriebsdirektor.

Services Industriels de la Commune de Sion:
Benoit Knupfer, magasinier.
Michel Praplan, machiniste.
Mlle H. Dumont, employée.
Victor Fardel, machiniste.

Gesellschaft des Aare- und Emmenkanals A.-G., Solothurn:
W. Pfister, Direktor.
Ernst Schären, Chef der Installations-Abteilung.

Städtisches Elektrizitätswerk Solothurn:
Albert Keller, Monteur.

S.-A. Electrique et Immobilière de Sonceboz:
Achille Meuret, monteur.

Elektrizitätswerk des Kantons Schaffhausen:
Jak. Spalinger, Magazinchef.

St. Gallisch-Appenzellische Kraftwerke A.-G., St. Gallen:
Jakob Knill, Betriebsmonteur.
Walter Rüdisühli, Betriebsmonteur.
August Koller, Betriebsmonteur.
Walter Krumm, Platzmonteur.
August Hofer, Zählerrevisor.
Jak. Schildknecht, Obermonteur.
Walter Stähelin, Betriebsleiter-Stellvertreter.
Ernst Feurer, Obermonteur.
August Lehner, kaufm. Angestellter.

Elektrizitätswerk der Stadt St. Gallen:
Jak. Bachmann, Meister I. Klasse.
Gottlieb Häuptli, Einzieher.
Arnold Schärer, Meister I. Klasse.

Société des forces électriques de La Goule, St-Imier:
Léon Burri, monteur.
Florian Beguelin, machiniste.
Louis Gasser, machiniste.
Louis Froideveaux, monteur-électricien.

Licht- und Wasserwerke Thun:
Frl. Rosa Locher, Kanzlistin.
Karl Gschwind, Kassier.

Gemeinde-Werke Uster:
Frl. Rosa Grimm, Bureauangestellte.

Soc. Electrique du Châtelard, Vallorbe:
Gustave Moffrand, machiniste.

Elektra Villmergen:
Rudolf Imfeld, Chefmonteur.

Lonza A.-G. Basel; Werk Visp:
Emil Zehnhäusern, Maschinist und Wasserwärter.
Alexis Gay, gardien du poste de couplage de Vernayaz.

Gas- und Elektrizitätswerk Wil:
Adolf Moll, Elektromonteur.

Elektrizitätswerk der Stadt Winterthur:
Fritz Präg, Schlosser.

Société de l'Usine Electrique des Clées Yverdon:
Théophil Cornuz, mécanicien-électricien.
Raphael Wohlhauser, monteur-électricien.
William Thévenaz, magasinier.
Emile Truan, aide-machiniste.

A.-G. Wasserwerke Zug:
Siegfried Iten, Maschinist.
Eugen Muggli, kaufm. Angestellter.

Techn. Prüfanstalten des SEV, Zürich:
Albert Tröndle, Oberingenieur.

Elektrizitätswerk der Stadt Zürich:
Ernst Binder, Handwerker I. Klasse.
August Aeppli, Buchhalter.
Albert Baumann, Buchhaltungsgehilfe.
Ernst Boller, Buchhaltungsgehilfe.
Paul Heusser, Kanzlist I. Klasse.
Adolf Rinderknecht, Kanzlist I. Klasse.
Johann Zimmerli, Maschinenaufseher.
Albert Ulrich, Handwerker-Vorarbeiter.
Albert Ganz, Handwerker I. Klasse.
Otto Ganz, Handwerker I. Klasse.
Ettore Mantegazzi, Handwerker I. Klasse.
Samuel Wohlwend, Handlanger.

Elektrizitätswerke des Kantons Zürich:
Gottfried Weidmann, Ortsmonteur.
Gustav Kunz, kaufm. Angestellter.
Emil Leutert, Schaltwärter.
Jean Meier, Monteur.
Hans Näf, Buchhalter.
Adolf Odermatt, Monteur.
Jos. Bapt. Oster, Maschinenmeister.
Walter Steiger, kaufm. Angestellter.
Hans Vaterlaus, Magaziner.
Emil Vollenweider, Betriebstechniker.
Karl Weber, Magaziner.
Emil Wild, Hilfsmonteur.
Albert Wingeier, Monteur.
Jakob Zimmermann, Obermonteur.
Gottfried Egli, Monteur.
Josef Engler, Chauffeur.
Emil Frei, Schaltwärter.
Heinrich Frei, Hauptlagerverwalter und Propagandachef.
Hans Gloor, Zeichner.
Hans Gampp, Obermonteur.
Gustav Heusser, Monteur.
Ernst Hofmann, Zählereicher.
Josef Iten, Maschinist.
Alfred Kurt, Monteur.
Jakob Grendelmeier, Hilfsarbeiter.

Services Industriels de la Ville de Neuchâtel:
Gérald Martin, monteur-électricien.
Jules Mutruz, électricien.

Elektrizitätswerk der Gemeinde Wald:
Otto Hess, Magaziner.
Jakob Sutter, Monteur.

Elektrizitätsversorgung Rothrist:
Othmar Hürzeler, Chefmonteur.
Emil Klöti, Brunnenmeister und Elektromonteur.

Elektrizitätsversorgung der Gemeinde Aarburg:
Hans Hochuhli, Verwalter.
Otto Schär, Elektriker.
Emil Trächsel, Elektriker.

29e Fête des jubilaires de l'UCS, du 25 septembre 1943, à Lucerne

Le rapport sur la fête des jubilaires de Lucerne n'a pas paru dans le Bulletin. Il a été publié séparément. Les intéressés peuvent se le procurer auprès du secrétariat de l'UCS.

Pour la bonne règle, nous reproduisons ci-après la liste des vétérans et jubilaires pour 1943:

Liste der Jubilare des VSE pro 1943 — Liste des jubilaires de l'UCS pour 1943

Veteranen (40 Dienstjahre):
Vétérans (40 années de service):

Aargauisches Elektrizitätswerk, Aarau:
E. Bürgisser, Monteur.
G. Juchli, Maschinist.

Bernische Kraftwerke, Bern:
B. Kaelin, Chefmonteur.
A. Zurbrügg, Prokurist.

Industrielle Betriebe Brugg:
H. Koller, Chefmonteur.

Services Industriels Chaux-de-Fonds:
J. Boichat, chauffeur de chaudières.

Société Romande d'Electricité, Clarens:
E. Carrard, Allumeur.

Entreprises Electriques Fribourgeoises, Fribourg:
E. Muller, ingénieur en chef, Fribourg
H. Bernet, monteur stationné, Estavayer-le-Lac.
F. Comba, comptable, Fribourg.

Licht- und Wasserwerke Interlaken:
A. Michel, Monteur.

Joux et Orbe, Lausanne:
C. Zwahlen, agent local.
V. Mégroz, ingénieur.
F. Thibaud, chef de réseau.

Elektrizitätswerk der Stadt Luzern:
J. Peter, Chef der Anschlusskontrolle.
G. Hofer, Technischer Gehilfe.
O. Waller, Chef der Fakturenkontr.

Centralschweizerische Kraftwerke, Luzern:
L. Broye, Chef der Eichstation.
K. Rossi, Kontrolleur.

Steiner's Söhne, Malters:
R. Thalmann, Angestellter.

Services Industriels Neuchâtel:
J. Acquillon, chef-monteur.

Lonza, Visp:
P. Krummenacher, Werkstätte-Vorarbeiter im KW Ackersand.

Elektrizitätswerke des Kantons Zürich:
G. Gerber, Chefmonteur.

Elektrizitätswerk der Stadt Zürich:
P. Lattmann, Handwerker-Vorarbeiter

Jubilare (25 Dienstjahre):
Jubilaires (25 années de service):

Aargauisches Elektrizitätswerk, Aarau:
J. Steiger, Monteur.
M. Mattenberger, Elektrotechniker.
E. Bollinger, Schlosser.
H. Fischer, Monteur-Gruppenführer.
R. Stöckli, Chefbuchhalter-Prokurist.
H. Kiener, Freileitungsmonteur.
E. Ehrensperger, Betriebstechniker,
J. Buser, Konstrukteur.
P. Hirschi, Eichmeister.
E. Kym, Monteur-Gruppenführer.

Jura-Cement-Fabriken, Aarau:
A. Imboden, Hilfsmaschinist im KW Rüchlig.
H. Senn, Hilfsmaschinist im KW Rüchlig.

Elektrizitätswerk der Stadt Aarau:
S. Angst, Buchhalter.
J. Hauri, Freileitungsmonteur.
A. Hochstrasser, Freileitungsmonteur.
L. Pasotti, Maurer.
H. Roth, Mechaniker.
E. Simmendinger, Werkstattchef.
E. Stierli, Maschinist.

Elektrizitätswerk Appenzell:
F. Maurer, Maschinist.
E. Zeller, Chefmonteur.

Elektrizitätswerk Arbon:
E. Pfister, Freileitungsmonteur.
A. Pfister, Einzüger.

Elektrizitätswerk des Kantons Thurgau, Arbon:
Frl. I. Möckli, Stenotypistin.

Nordostschweizerische Kraftwerke, Baden:
H. Dietiker, Materialverwalter.
A. Sturzenegger, Zeichner.
A. Bugmann, Rechenarbeiter EW Beznau.
E. Erne, Maschinist, EW Beznau.
E. Frei, Installateur, EW Beznau.
E. Kramer, Installateur, EW Beznau.
E. Läber, Maschinist, EW Beznau.
K. Sutter, Wehrwärter, EW Beznau.
W. Knobel, Maschinist, EW Löntsch.
J. Jakober, Maschinist, EW Löntsch.
H. Leuzinger, Schmied, EW Löntsch.
J. Meier, Wickler, EW Löntsch.
A. Leder, Maschinist, EW Eglisau.
A. Senti, Portier, EW Eglisau.

Städtische Werke Baden:
R. Egloff, Monteur.
W. Hartmann, Zentralenchef.
F. Spörri, Maschinist.
T. Winkler, Hilfsmaschinist.

Elektrizitätswerk Basel:
T. Häring, Handwerker-Gehilfe.
H. Bickel, Einzüger.
E. Wangler, Monteur.
H. Pletscher, Einzüger.
P. Märklin, Einzüger.
J. Disch, Installationskontrolleur.
E. Schnyder, Einzüger.
E. Sulzer, Werkstatt-Gehilfe.
B. Knop, Kanzlist.
K. Schmid, Magaziner.
H. Dreher, Monteur-Gehilfe.
H. Kaeser, Handwerker-Gehilfe.
A. Denz, Materialverwalter.
F. Kümmerli, Obermechaniker.
E. Brühwiler, Zählerchef.
A. Baiter, Bureau-Assistent.
K. Schmassmann, Sekretär.
K. Leisinger, Techniker.
E. Fischer, Chauffeur.
E. Stebler, Monteur.
K. Heitz, Zeichner.
K. Jakob, Magazin-Gehilfe.
O. Jäggi, Einzüger.
W. Mohler, Mechaniker.
O. Hänggi, Sekretär.
H. Hefti, Monteur-Vorarbeiter.
O. Müller, Maschinist-Vorarbeiter.
R. Meyer, Bureau-Assistent.
K. Vögtlin, Handwerker-Gehilfe.

Bernische Kraftwerke, Bern:
A. Affolter, Gruppenchef.
F. Burkhard, Freileitungsmonteur.
A. Kühni, Freileitungsmonteur.
U. Mathys, Freileitungsmonteur.
G. Rothen, Magaziner.
R. Schneider, Hilfs-Freileitungsmonteur.
R. Schneider, Freileitungsmonteur.
H. Sigrist, Platzmonteur.
W. Studer, Freileitungsmonteur.
F. Wälchli, Elektrotechniker.
A. Hirsbrunner, Freileitungsmonteur.
E. Niederhäuser, Maschinist.
A. Fund, Hilfsmaschinist.
F. Reber, Maschinist.
A. Gerber, Hilfsmaschinist.
P. Fallegger, Platzmonteur.
J. Ryf, Hilfsmaschinist.
F. Sägesser, Hilfsmaschinist.
P. Lingg, Platzmonteur.
A. Weber, Kassier.
F. Burkhalter, Hilfsarbeiter.
R. Müller, Zählermonteur.
A. Urheim, Betriebsassistent I.
H. Bergundthal, Hilfsarbeiter.
O. Ritter, Vorarbeiter.
R. Huber, kaufm. Angestellter.
H. Lüthy, Kreisbuchhalter.
H. Wenger, Techniker.
G. Kurt, Strommietechef.
C. Michel, Fakturenchef.
J. Graf, Hilfsmaschinist.
G. Schmid, Hilfsmaschinist.
H. Ducret, Hilfsmaschinist.
J. Lehner, Maschinist.
E. Schiess, Hilfsmaschinist.
A. Kästli, Installationsmonteur.
K. Wegmüller, Magaziner.
A. Karlen, Gruppenchef.
A. Schneiter, Installationsmonteur.
E. Marti, Hilfsmaschinist.
A. Andres, Elektrotechniker.
Frl. B. Beyeler, Kanzlistin.
J. Halter, Zahltagsbeamter.
F. Hösli, Zeichner.
E. Lüthy, kaufm. Angestellter.
H. Wenger, Strommietechef.
H. Seiler, Subdirektor.
Frl. F. Hochstrasser, Kanzlistin.
Frl. F. Bartlome, Kassagehilfin.
A. Engel, Maschinentechniker.
Frl. M. Hegwein, Kanzlistin.
E. Meyer, Oberingenieur.
P. Affolter, Ingenieur.
O. Schaffner, Vorsteher der Zählerwerkstätte.
Fr. Gilgien, Techniker.
A. Ribi, kaufm. Angestellter.
R. Kammer, Hilfsmaschinist.

Elektrizitätswerk der Stadt Bern:
O. Stähli, kaufm. Adjunkt.
H. Scherz, Kanzlist.
J. Strebel, Feinmechaniker.
F. Blum, Hilfsmaschinist.
J. Gerber, Instrumentensetzer.

Elektrizitätswerk der Stadt Biel:
R. Berger, Magazinverwalter.
E. Feitknecht, Maschinist.
H. Kneubühl, Uhrmacher.
M. Rumpel, Techniker.
G. Steiner, Direktionssekretär.
G. Zedi, Zählermonteur.

Aare-Tessin A.-G. für Elektrizität, Bodio:
L. Leonardi, Chefmonteur der Leitungsabteilung.
F. Colombo, Monteur bei der Installationsabteilung.

Elektrizitätswerk Bubikon:
J. Näf, Präsident.

Société Electrique Bulle:
H. Deforel, chef-monteur.
A. Rime, chef d'usine.

Elektrizitätswerk Burgdorf:
Frl. G. von Arx, Bureauangestellte.

Services Industriels Chaux-de-Fonds:
L. Regazzoni, maçon.
L. Stehlé, ouvrier de ligne.
C. Keller, mécanicien.
G. Droz, machiniste.
E. Supper, machiniste.
G. Perret, monteur.
M. Schenk, serrurier.

Azienda Elettrica Comunale Chiasso:
U. Chiesa, contabile.
H. Riboni, direttore.

Licht- und Wasserwerke Chur:
T. Siegrist, Maschinist.
Frl. A. Flury, Kanzlistin.

Société Romande d'Electricité, Clarens:
L. Henchoz, appareilleur, Vevey.
F. Mottier, appareilleur, Vevey.
E. Cherix, magasinier.
E. Vauthey, appareilleur, Vevey.
R. Dupuis, encaisseur.
F. Jaccard, appareilleur, Aigle.
C. Cherix, mécanicien.
M. Bonjour, régleur, usine de Sonzier,
O. Pignat, régleur, usine de Vouvry.
A. Bonjean, régleur, usine de Vouvry.
J. Vuichoud, magasinier.
L. Vurlod, régleur, usine du Pont de la Tine.

Elektrizitätswerk Davos:
O. Sahli, Installationschef.

Elektrizitätswerk Dübendorf:
E. Lang, Chefmonteur.

Elektrizitätswerk Ennenda:
F. Trümpy, Verwalter und Betriebsleiter.

Elektrizitätswerk Frauenfeld:
J. Lüthy, Chefmonteur.
J. Rieser, Verwalter.

Entreprises Electriques Fribourgeoises, Fribourg:
H. Albertone, monteur, Château d'Oex
V. Blanc, monteur, Châtel St-Denis.
L. Boyer, comptable, Fribourg.
L. Combaz, monteur, Fribourg.
C. Cotting, mach., Marly-le-Grand.
Melle M. Forestier, secrétaire, Fribourg.

E. Jenny, machiniste, Fribourg.
A. Kaufmann, chef de bureau, Fribourg.
J. Klaus, monteur, Bundtels/Guin.
C. Kolly, chef d'équipe, Marly-le-Grand.
J. Lambert, machiniste, Châtel St-Denis.
A. Périsset, monteur. Estavayer-le-Lac
C. Rapo, chef d'équipe, Fribourg.
E. Riesen, monteur, Salavaux.
R. Rumo, monteur, Giffers.
E. Sauterel, chef d'équipe, Hauterive.
L. Schaller, monteur stat., Schmitten.
H. Suess, monteur, Romont.
B. Zosso, chef d'équipe, St-Antoni.

Service de l'Electricité de Genève:

L. Mermod, contrôleur.
M. Burki, surveillant.
L. Grieder, magasinier.
E. Frey, commis.
L. Galli, commis.
E. Riondel, monteur-électricien.
J. Bugnet, releveur-receveur d'index.
A. Defago, chef d'équipe.
F. Magnenat, releveur-receveur d'ind.
E. Bosson, mécanicien.
G. Merillat, commis.
M. Revillet, commis.
C. Bonnet, chef de bureau.
G. Francioli, chef d'équipe.
R. Ruchat, commis.
A. Amman, commis.
M. Kautz, commis-principal.
H. Clerc, releveur-receveur d'index.
† H. Fernerod, commis.
M. Aguet, mécanicien.
H. Briffod, contrôleur.
L. Gillard, manœuvre.
G. Chalier, contrôleur.
E. Zumbrunnen, mécanicien.
R. Bertrand, commis-principal.
J. Vaucher, commis.
H. Gfeller, mécanicien.
L. Comtat, contrôleur.
† J. Gerber, commis.
E. Quiry, chef de bureau.
P. Vigne, manœuvre.
P. Gaillard, commis.
A. Werlen, commis.
E. Kunzli, releveur-receveur d'index.
L. Serex, commis.

Licht- und Wasserwerke Glattfelden:

K. Schmid, Präsident d. Verwaltungsrates.
A. Haberstroh, Maschinist und Hilfsarbeiter.

Elektrizitätswerk Grabs:

J. Vetsch, Maschinist.

EW Bündner Oberland, Ilanz:

J. Riedy, Buchhalter.
A. Maissen, Ortsmonteur.

Licht- und Wasserwerke Interlaken:

E. Klossner, Inkasseur.

Fraubrunnen, Jegenstorf:

B. Witschi, Monteur.

Elektrizitätswerk Jona-Rapperswil:

C. Baer, Magaziner.

Elektrizitätswerk Kerns:

R. Blättler, Chefmonteur.

A.-G. Bündner Kraftwerke, Klosters:

E. Grädel, Betriebsleiter.
J. Messmer, Beamter.

Elektrizitätswerk Kölliken:

O. Sutter, Betriebsleiter.

Elektrizitätswerk Kreuzlingen:

H. Ehrat, Verwalter.

Wynau, Langenthal:

E. Blaser, Hilfsmonteur.
W. Bracher, Magaziner.
R. Burkhard, Hilfsmaschinist.
H. Gurtner, Zählermonteur.
E. Loosli, Freileitungsmonteur.

Elektrizitätswerk Langnau:

K. Riem, Hilfsmonteur.

Kraftwerk Laufenburg:

R. Rehmann, Elektriker.
O. Freudemann, Elektriker.
J. Käppeli, Stauwehrwärter.
E. Rehmann, Hilfsarbeiter.
D. Locher, Maler.

Joux et Orbe, Lausanne:

E. Joyet, préposé au contentieux.
P. Vuagniaux, sous-chef de la comptabilité.
B. Thomas, ouvrier de ligne.
R. Versel, agent local.
J. Walthert, monteur-électricien.
H. Vanat, ouvrier de ligne.

Energie de l'Ouest Suisse, Lausanne:

M. Alméras, chef-comptable.

Services Industriels Lausanne:

C. Burgin, employé technique.
J. Dupraz, ouvrier d'usine.
P. Gavillet, releveur.
H. Jordan, chef d'équipe.
C. Morel, technicien.
C. Paré, secrétaire.
L. Schmidlé, secrétaire.
H. Stücker, chef d'équipe.
R. Widmann, monteur.
A. Pittet, technicien-chef.
F. Vinard, machiniste.

Kraftwerk Wengernalp- und Jungfraubahn, Lauterbrunnen:

W. Gerber, Zentralenchef Lütschenthal.

Elektrizitätswerk Lenzburg:

A. Graf, Buchhalter.

Sopracenerina, Locarno:

G. Genasci, macchinista.
E. Legena, capo centrale.
G. Sartori, cassiere.
L. Meloni, montatore.

Services Industriels Le Locle:

H. Brandt, commis de 1re classe.
A. Blatter, tireur de lignes.
G. Tissot, machiniste.
P. Renaud, technicien-chef du Service des compteurs.

Officina Elettrica Comunale, Lugano:

A. Belloni, aggiunto contabile.
A. Ferrari, macchinista sottocentrale «Gemmo».
N. Bazzurri, montatore.
R. Arioli, meccanico autista.
P. Del Vecchio, disegnatore tecnico.
C. Cavallini, montatore.
A. Pescia, macchinista centrale Termica.
C. Hoeffleur, II° vice-direttore.

Centralschweizerische Kraftwerke, Luzern:

A. Reichmuth, Masch., EW Schwyz.
M. Muheim, Elektrotechniker, EW Altdorf.
A. Dittli, Maschinist, EW Altdorf.
R. Fedier, Maschinist, EW Altdorf.
W. Posch, Kreischef.
Frl. J. Fioroni, kaufm. Angestellte.
J. Horat, Kreismonteur.
A. Llopart, Installationsmonteur.
E. Sidler, Chef-Stellvertreter der Konto-Korrentabteilung.
O. Wernly, Kreismonteur.
J. Häfliger, Zählermechaniker.
J. Herzog, kaufm. Angestellter.
G. Jöhl, Zählermechaniker.
A. Zurfluh, Chef-Stellvertreter im Fakturenbureau.
A. Strebel, Kreismonteur.
P. Bonetti, Freileitungs-Gruppenchef.
O. Bühler, Kreismonteur.
J. Zgraggen, Maschinist, EW Altdorf.
J. Arnet, Kreismonteur.

Elektrizitätswerk der Stadt Luzern:

F. Nager, Monteur-Chef.
O. Staffelbach, Verwaltungsbeamter.
J. Häfliger, Verwaltungsbeamter.
J. Bründler, Angestellter d. Anschlusskontrolle.
K. Schüpfer, Bureaugehilfe.

Elektrizitätswerk Männedorf:

E. Zollinger, Monteur.

Elektrizitätswerk Meiringen:

W. Lengacher, Betriebschef.

Elektrizitätswerk Muri:

J. Leuthard, Monteur und Maschinist.

Städtisches Elektrizitätswerk Murten:

K. Lien, Elektriker.

Services Industriels Neuchâtel:

C. Pierrehumbert, comptable.
A. Gaschen, chef-monteur.
E. Martin, machiniste.
F. Flückiger, chef d'atelier.
G. Rapaz, monteur.

Plan-de-l'Eau, Noiraigue:

A. Boiteux, chef de réseau, commune de Noiraigue.
A. Monnier, chef de réseau, commune de Travers.
Mlle L. Perrinjaquet, secrétaire du Service de l'Electricité de Couvet.
L. Salvadé, électricien au Service de l'Electricité de Couvet.

Aare-Tessin A.-G. für Elektrizität, Olten:

A. Baumann, Schaltwärter.
E. Schenker, Maschinist.
O. Grütter, Maschinist.
G. Merz, Portier.
A. von Arx, Hilfsarbeiter.
V. Giger, Maschinist.
F. Strub, Schaltwärter.
K. Stebler, Techniker.
E. Müller, Gruppenchef.
E. Schwarz, Chefmonteur.
H. Pletscher, Prokurist.
O. Meyer, Chefmaschinist.
P. Albisser, Maschinist.
J. Debrunner, Magaziner.
A. Mäder, Chefmonteur.
W. Glur, Kontrolleur.

O. Schneeberger, Monteur.
K. Zubler, Monteur.
E. Schneider, Rechenwärter.
A. Schenker, Schaltwärter.
K. Schleuniger, Schaltwärter.
W. Zimmerli, Maschinist.
G. von Arx, Hilfsarbeiter.
O. Dietschi, Schaltwärter.
M. Huber, Maschinist.
A. Erb, Schaltwärter.
J. Strebel, Wehrwärter.
P. Zimmermann, Chefwehrwärter.
F. Vögeli, Wehrwärter.
E. Rehmann, Betriebsleiter.
O. Spielmann, Wehrwärter.
R. Meier, Schichtenführer.
F. Koch, Rechenwärter.
A. Belser, Rechenwärter.
P. Sommerhalder, Hilfsarbeiter.
A. Egli, Schichtenführer.

Elektrizitätswerk der Stadt Olten:
R. Sutter, Monteur.
K. Uebelhard, Sekretär.

Kraftwerke Brusio, Poschiavo:
V. Platz, Zeichner.
G. Iseppi, Wärter.

Elektrizitätswerk Rüti:
R. Müller, Einzüger.
H. Zuppinger, Monteur.
E. Lehmann, Chefmonteur.
J. Brändli, kaufm. Angesteller.

Services Industriels Sierre:
E. Devanthéry, chef de Centrale de Vissoie.

Services Industriels Sion:
J. Zermatten, machiniste, usine de la Lienne I.
L. Rossier, machiniste, usine de la Lienne I.

Aare- und Emmenkanal, Solothurn:
Frl. R. Hähnle, Verkäuferin.
K. Eschmann, Prokurist.
F. Walker, Kassier.
O. Wolf, Chef des Fakturenbureaus.
A. Froideveaux, Chefmonteur.
A. Studer, Obermaschinist.
K. Gort, Maschinist.
J. Kaufmann, Installationsmonteur.
F. Kurt, Chauffeur.

Chemin de fer électrique Loèche-les-Bains, La Souste:
H. Bumann, machiniste.

Elektrizitätswerk Suhr:
H.Rüetschi, Kontrolleur.
H. Wildi, Verwalter.

Elektrizitätswerk des Kantons Schaffhausen:
H. Egger, Betriebstechniker.
H. Güttinger, Freileitungsmonteur.
E. Hausmann, Schaltwärter.
F. Röschlin, Magaziner.
H. Sprenger, Hilfsarbeiter.
K. Sydler, Freileitungsmonteur.

Elektrizitätswerk der Stadt Schaffhausen:
P. Frey, Maschinist.
T. Vieli, Maschinist.
F. Voigtländer, Maschinist.
R. Mistura. Monteur.

J. E. Scuol, Schuls:
T. Taisch, Buchhalter.

St. Gallisch-Appenzellische Kraftwerke, St. Gallen:
H. Zollinger, Korrespondenzchef.
P. Hermann, Unterstationswärter.
J. Heeb, Maschinist.
J. Heeb, Freileitungsmonteur.
L. Egger, Unterstationswärter.
J. Rüdin, Platzmonteur-Stellvertreter.
P. Glutz, Freileitungsmonteur.
H. Müller, Maschinist.
W. Schweizer, Freileitungsmonteur.
J. Voser, Maschinist.
A. Meier, Statistiker.
O. Moosberger, Maschinist.
J. Weishaupt, Installationskontrolleur.
K. Schneider, Platzmonteur.
K. Hasler, Maschinist.

Elektrizitätswerk der Stadt St. Gallen:
E. Buchenhorner, Rechnungsführer II. Kl.
K. Hilber, Rechnungsführer I. Kl.
A. Rechsteiner, Einzieher.
K. Ryser, Reparateur.
R. Lei, Reparateur.
A. Rechsteiner, Reparateur.
F. Heglin, Reparateur.
O. Stahlberger, Reparateur.
G. Angehrn, Monteur.
J. Brandenberg, Maschinen-Reiniger.

Elektrizitätswerk St. Moritz:
R. Flisch, Hilfsmonteur.
G. Monigatti, Platzmonteur.
P. Roner, Maschinist.
H. Alpstäg, Zählerkontrolleur.

Licht- und Wasserwerke Thun:
H. Bachmann, Kanzlist I. Kl.
H. Bärtschi, Elektromonteur-Vorarb.

Rhätische Werke, Thusis:
J.-P. Rageth, Maschinist der Umformerstation in Bevers.

Elektrizitätswerk Uster:
H. Pfister, Magaziner.
E. Wickle, Einzüger.
E. Kessler, Elektromonteur.
P. Lienhard, Techniker.

Société Châtelard, Vallorbe:
A. Gaillard, chef-monteur.
R. Golaz, encaisseur.

Lonza A.-G., Basel:
L. Antonioli, Freileitungsmonteur, Gampel.
J. Délèze, Maschinist im Kraftwerk Aproz.
A. Härry, Buchhalter in der Betriebsleitung Visp.
R. Schwörer, Zentralenchef im Kraftwerk Gampel.

Elektrizitätswerk Wald:
H. Scheibler, Maschinist.

Elektrizitätswerk Wettingen:
† J. Hassler, Chefmonteur.
H. Steimer, Elektromonteur.

Elektrizitätswerk der Stadt Winterthur:
P. Kniestedt, Bureauchef.
H. Günthert, Kontrolleur.
E. Höfler, Maschinist.
A. Mägerle, Maurer.
H. Nespoli, Zählergehilfe.
H. Rebsamen, Magaziner.
J. Schmid, Kabelmonteur.

Les Clées, Yverdon:
Mme L. Monney, empl. de bureau.

Elektrizitätswerk Zollikon:
A. Strickler, Werkmeister.

Wasserwerke Zug:
A. Stöckli, Hilfseinzüger.

Elektrizitätswerk des Kantons Zürich:
A. Büchi, Obermonteur.
K. Nüssli, Magaziner.
W. Schaufelberger, Schlosser.
A. Bachmann, Maschinist.
E. Isler, Monteur.
H. Kägi, Uhrmacher.
K. Karst, Chefmonteur.
J. Keller, Obermonteur.
F. Bachmann, Monteur.
K. Benkler, Monteur.
C. Blaser, Schlosser.
E. Bolleter, Kontrolltechniker.
A. Cattaneo, Obermonteur.
H. Egli, Maschinenmeister.
J. Egli, Ortsmonteur.
T. Ernst, Magaziner.
H. Gyr, Installationstechniker.
W. Haab, Korrespondent.
E. Habersaat, kaufm. Angestellter.
J. Hurter, Monteur.
J. Kümin, Monteur.
J. Kunz, Buchhalter.
A. Kuster, Chauffeur.
K. Lampert, Weibel.
O. Lee, Maschinist.
J. Leopold, Wickler.
K. Lohner, Monteur.
J. Morf, Ortsmonteur.
J. Mösch, Hilfsarbeiter.
H. Ott, Betriebstechniker.
F. Poschung, Leitungsbautechniker.
A. Schmid, Obermonteur.
R. Schrempp, kaufm. Angestellter.
A. Siegrist, kaufm. Angestellter.
O. Steiger, Ortsmonteur.
K. Streuli, Schaltwärter.
W. Treichler, Zählermonteur.
J. Weber, Hilfsmonteur.
X. Zgraggen, Monteur.
R. Zumbühl, Zählermechaniker.
P. Furrer, kaufm. Angestellter.
A. Fries, Hilfsmonteur.
O. Bosshard, Magaziner.
F. Hirt, Monteur.
G. Bowald, Monteur.
A. Aeschbach, kaufm. Angestellter.

Elektrizitätswerk der Stadt Zürich:
G. Baumann, Handwerker-Vorarbeiter
H. Bienz, Techniker II. Kl.
A. Bohli, Handwerker I. Kl.
† K. Bumbach
E. Egli, Magaziner I. Kl.
R. Fürholz, Handlanger.
H. Gross, Hilfsmonteur.
A. Hafner, Kanzlist I. Kl.
O. Honegger, Handwerker I. Kl.
K. Huber, Kanzlist II. Kl.
P. Lehmann, Buchhaltungsgehilfe.
E. Lendi, Kanzlist I. Kl.
E. Mathys, Zählereicher I. Kl.
J. Schaich, Handwerker I. Kl.
J. Senn, Kanzlist I. Kl.
P. Wäckerling, Kanzlist I. Kl.
E. Weber, Kanzlist I. Kl.
K. Weibel, Handlanger.
M. Zubler, Handwerker I. Kl.
A. Laupper, Kontrolleur d. Einzügerdienstes.
E. Bertschi, Handwerker-Vorarbeiter.
F. Schweizer, Handwerker-Vorarbeiter
J. Wiederkehr, Handwerker-Vorarb.
E. Eggenschwiller, Maschinist.
W. Müller, Maschinist.
G. Brandenberger, Handwerker I. Kl.
J. Habisreutinger, Handwerker I. Kl.
F. Hirter, Magaziner II. Kl.
J. Conrad, Handlanger.

La table des matières 1944 sera jointe au prochain numéro du Bulletin